PDIE de la CdC des PAYS DE L'AIGLE ET DE LA MARCHE

ELABORATION DU PLAN DE DEPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES DES ZONES INDUSTRIELLES

Comité de Pilotage n°3

2 juillet 2013

EMPREINTE

ORDRE DU JOUR

- **Propositions d'axes de travail issus**

  Du diagnostic des déplacements des salariés

  Du bilan des Groupes de Réflexion

- **Propositions d'identité visuelle pour le PDIE**

- **Remarques / Questions diverses**

Etapes 2 et 3 du projet de PDIE

- **Etude d'accessibilité des ZI**
  - **Études de terrain les 2 – 3 avril 2013**

  - **Rédaction des rapports d'accessibilité**
    - Accessibilité routière
    - Accessibilité en transports en commun
    - Accessibilité en modes doux
    - Conditions d'accès et de circulation au sein des ZI
    - Eléments de contexte

Etapes 2 et 3 du projet de PDIE

- **Enquête de mobilité diffusée aux salariés**

908 salariés sollicités (18 entreprises volontaires)

Clôture de l''enquête : 21 mai 2013

546 répondants à l'enquête

Taux de participation : 60,1%

Déplacements domicile-travail

(*) HABITUELLEMENT, quel mode de déplacement utilisez-vous pour vos trajets domicile-travail ? (1 seule réponse possible)

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	
Marche à pied (sur tout le trajet)	4	0,7%
Vélo (sur tout le trajet)	4	0,7%
Moto / Scooter (sur tout le trajet)	7	1,3%
Transports en commun (sur tout le trajet)	0	0,0%
Voiture, seul(e) dans le véhicule (sur tout le trajet)	430	78,8%
Covoiturage familial (sur tout ou partie du trajet)	84	15,4%
Covoiturage (sur tout ou partie du trajet)	17	3,1%
Voiture + Transports en commun (sur un même trajet)	0	0,0%
Vélo + Transports en commun (sur un même trajet)	0	0,0%
Total	546	

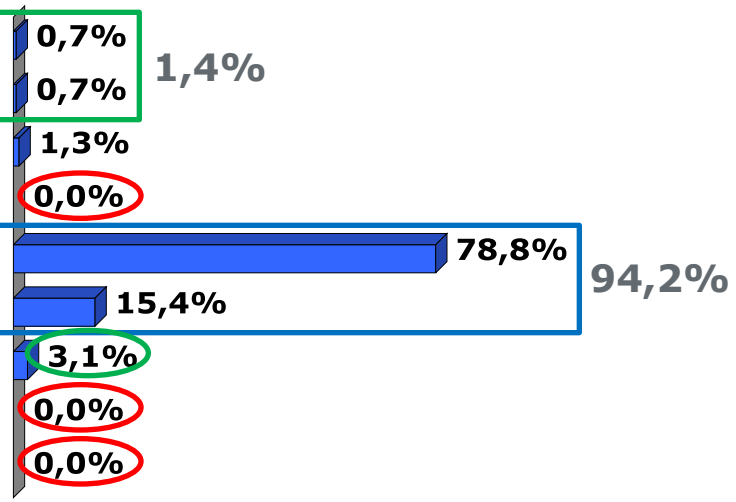

Etapes 2 et 3 du projet de PDIE

- **Analyse territoriale des domiciles des salariés**
  - **Réception de 17 tableurs Excel des adresses des domiciles (17/18)**
    Soit 737 adresses géocodées
  - **Objectif : déterminer les Données Théoriques de Mobilité**

Effectifs **Marche à Pied** : salariés domiciliés **à moins de 15 minutes à pied** de la Zone Industrielle où ils travaillent

Effectifs **Vélo** : salariés domiciliés **entre 5 et 15 minutes à vélo** de la Zone Industrielle où ils travaillent

Effectifs **Cars** : salariés domiciliés **à moins de 5 minutes à pied d'un arrêt de car du réseau CapOrne** desservant la Zone Industrielle où ils travaillent

Effectifs **Train** : salariés domiciliés **à moins de 15 minutes à vélo d'une des principales gares** desservies par la ligne Paris-Granville (11 gares retenues)

Effectifs **Covoiturage** : salariés dont le trajet Domicile-Travail **n'est pas augmenté de plus de 5 minutes** en passant par **l'aire de covoiturage** la plus proche du domicile

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

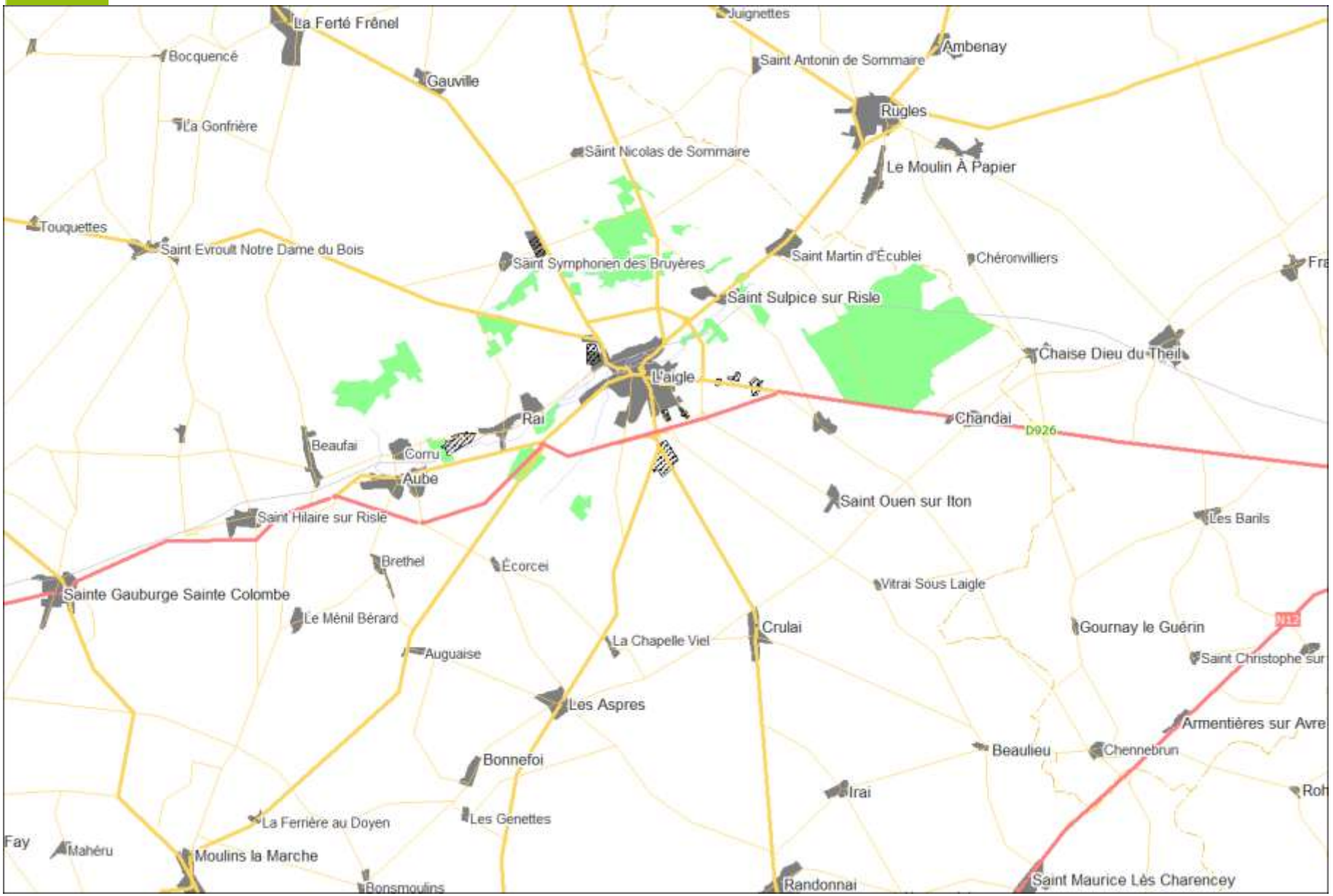

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

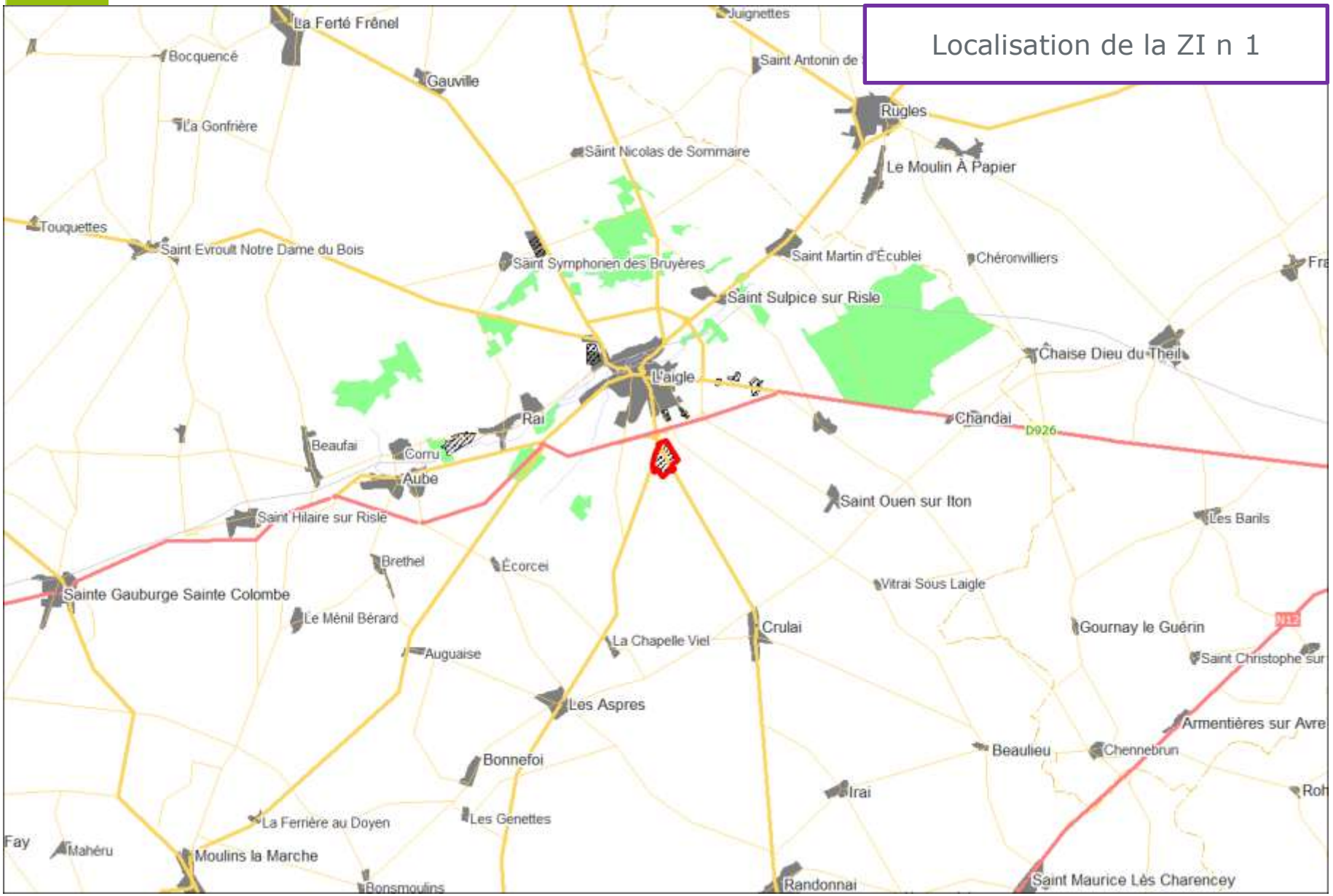

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

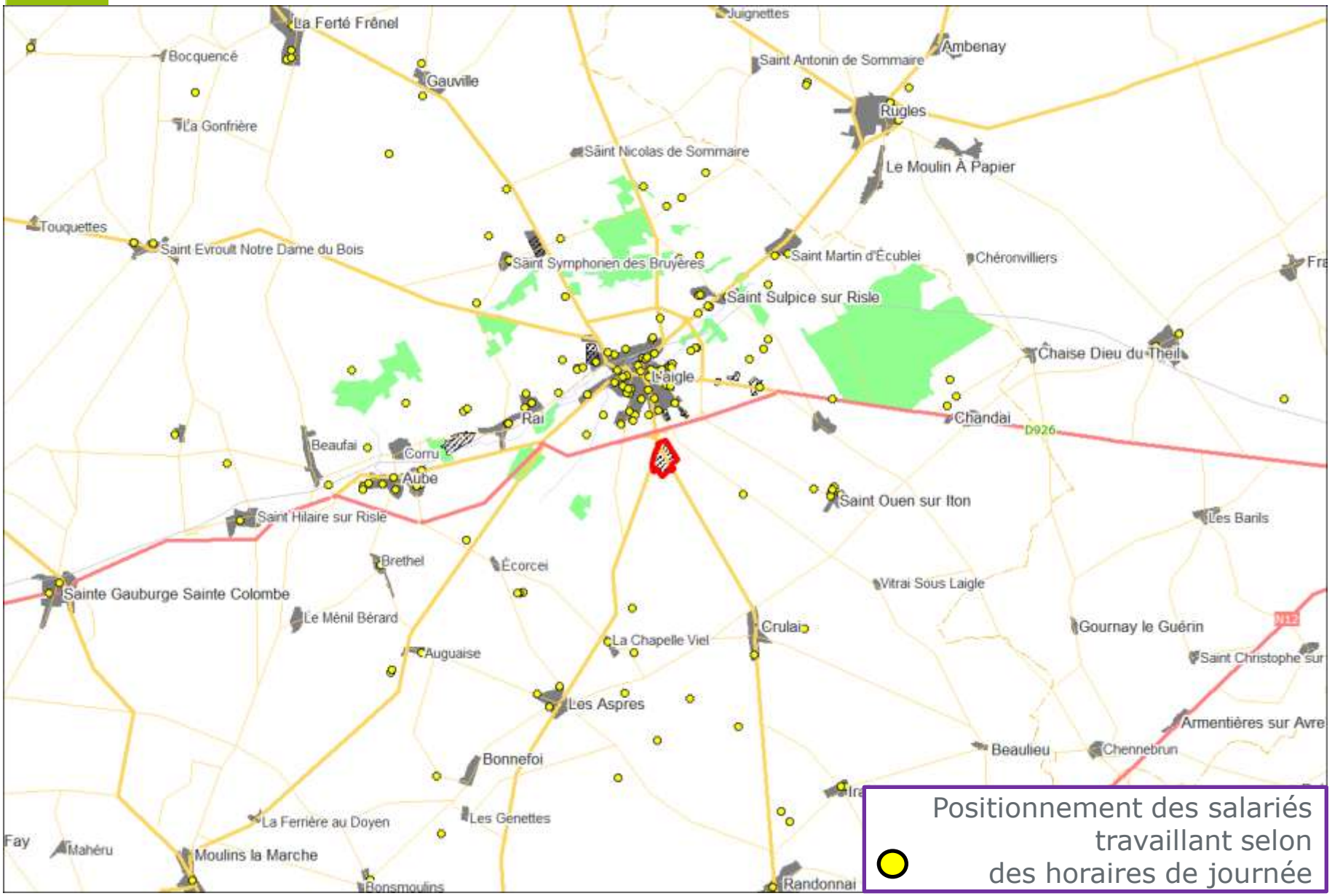

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

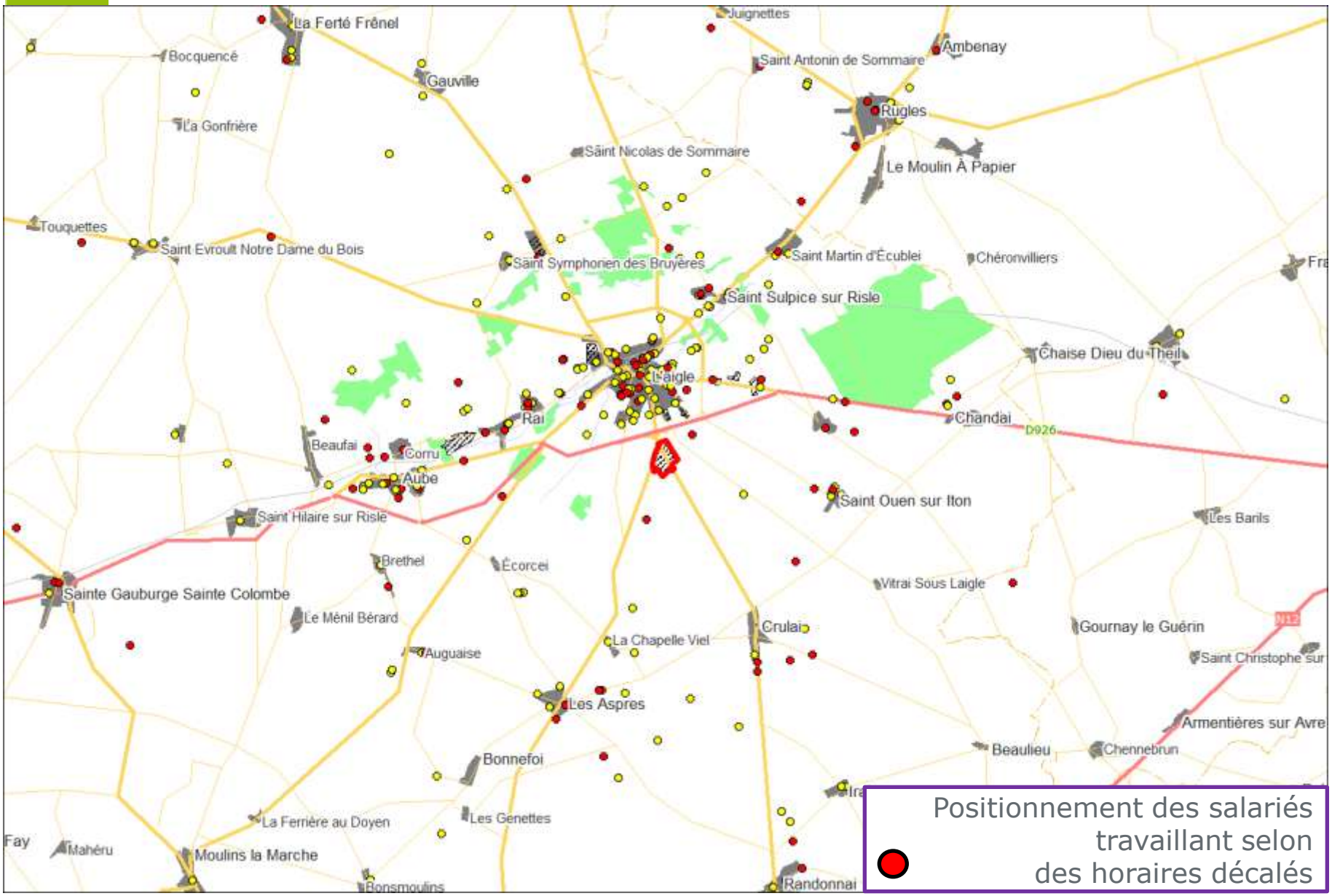

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

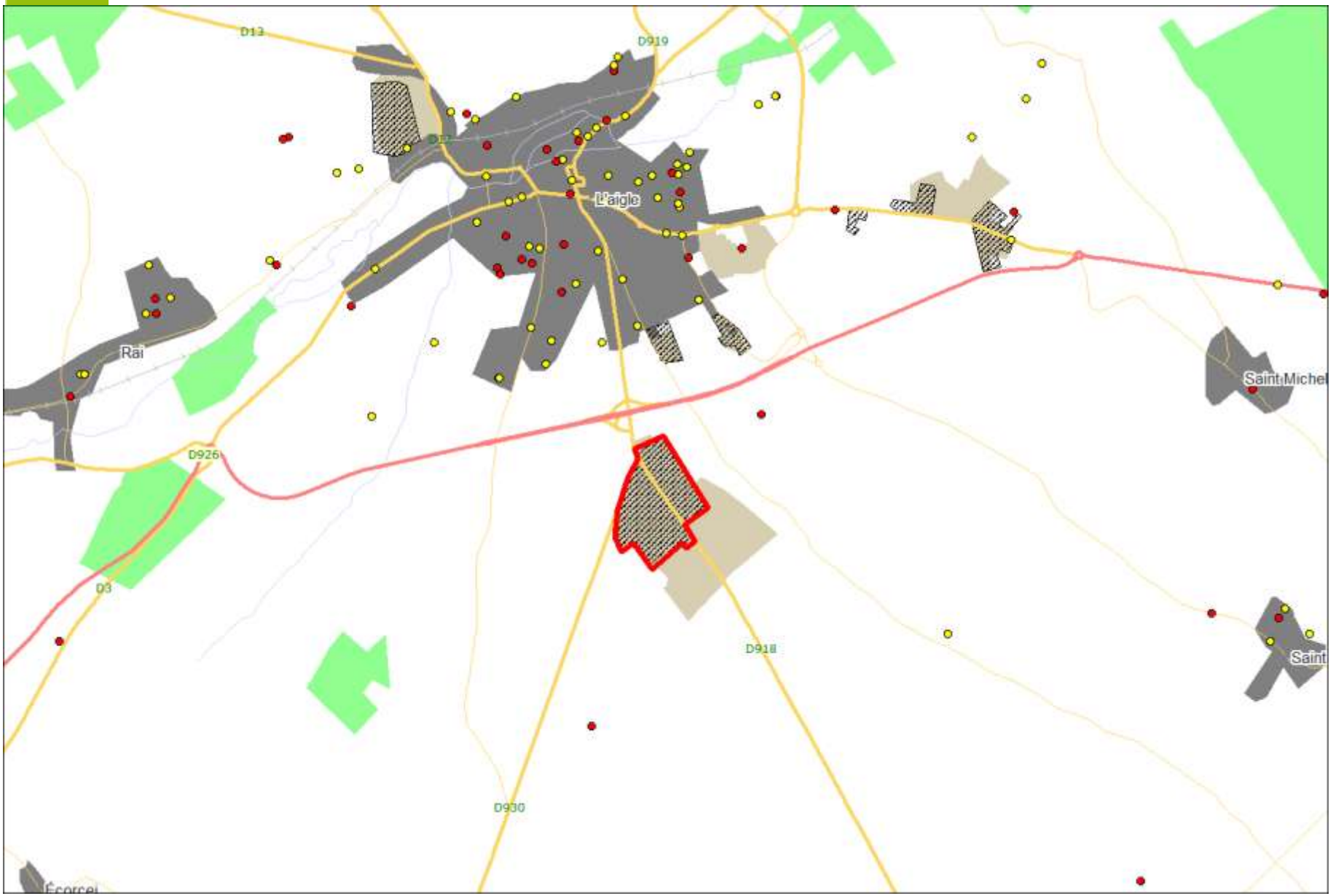

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

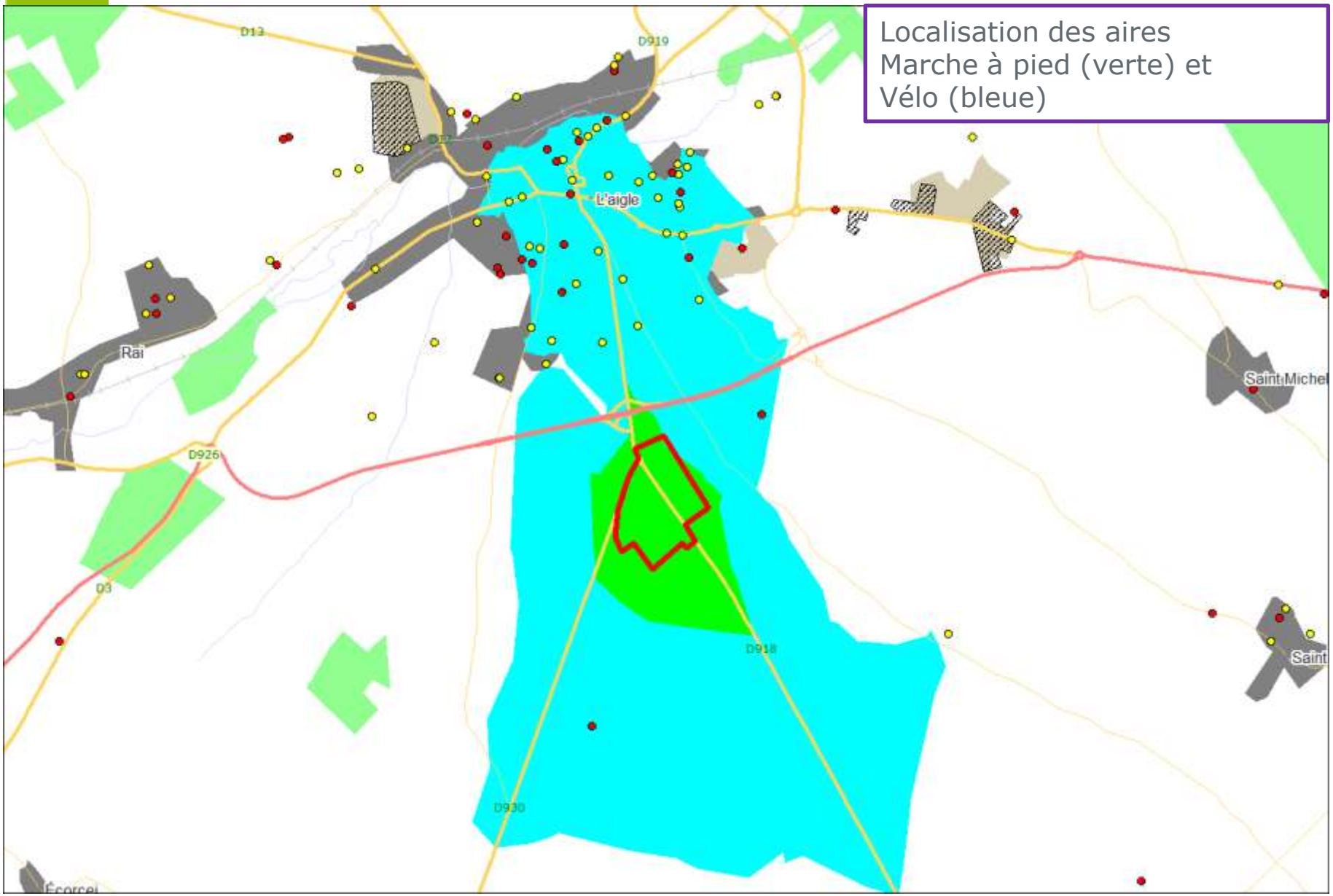

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

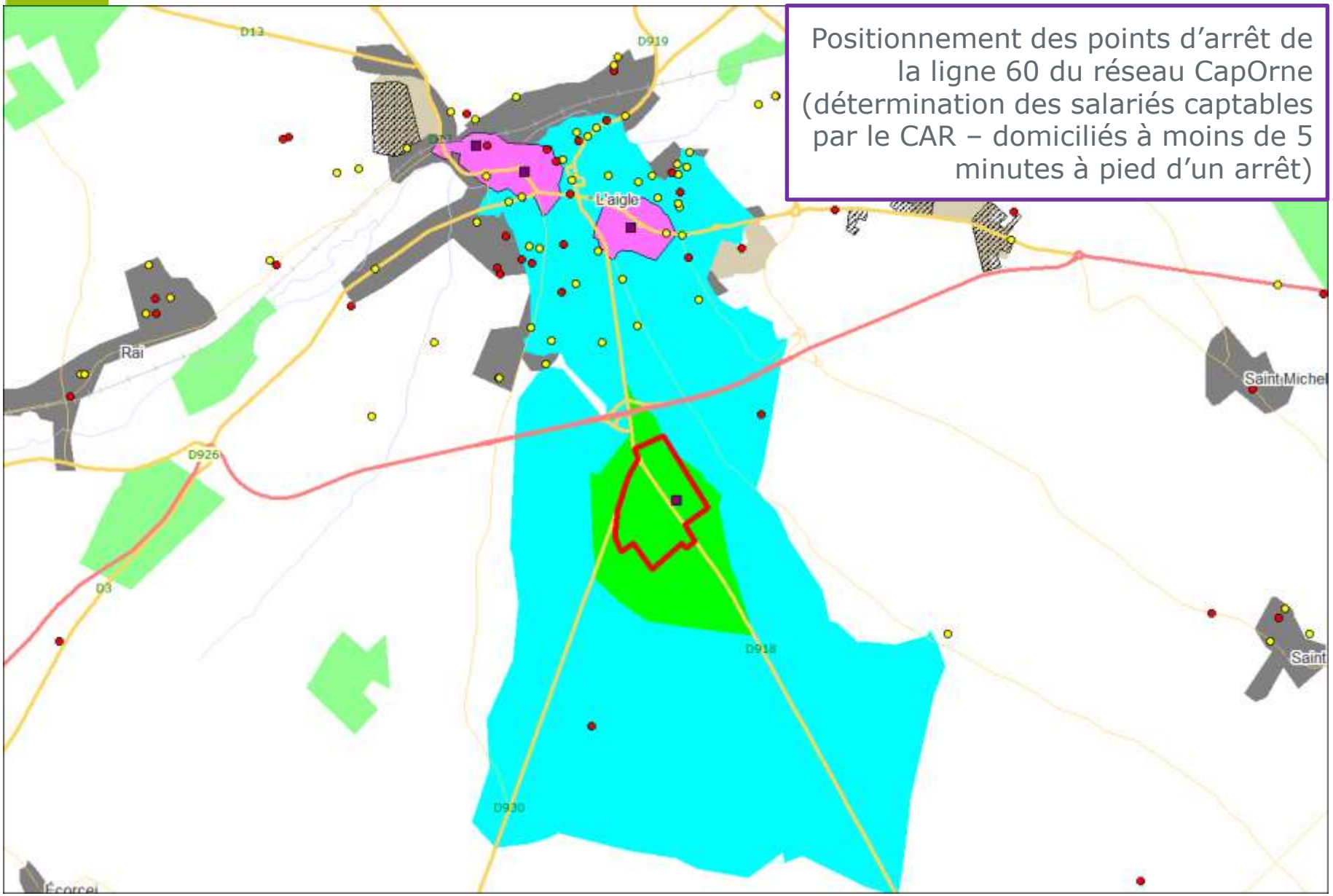

Positionnement des points d'arrêt de la ligne 60 du réseau CapOrne (détermination des salariés captables par le CAR – domiciliés à moins de 5 minutes à pied d'un arrêt)

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

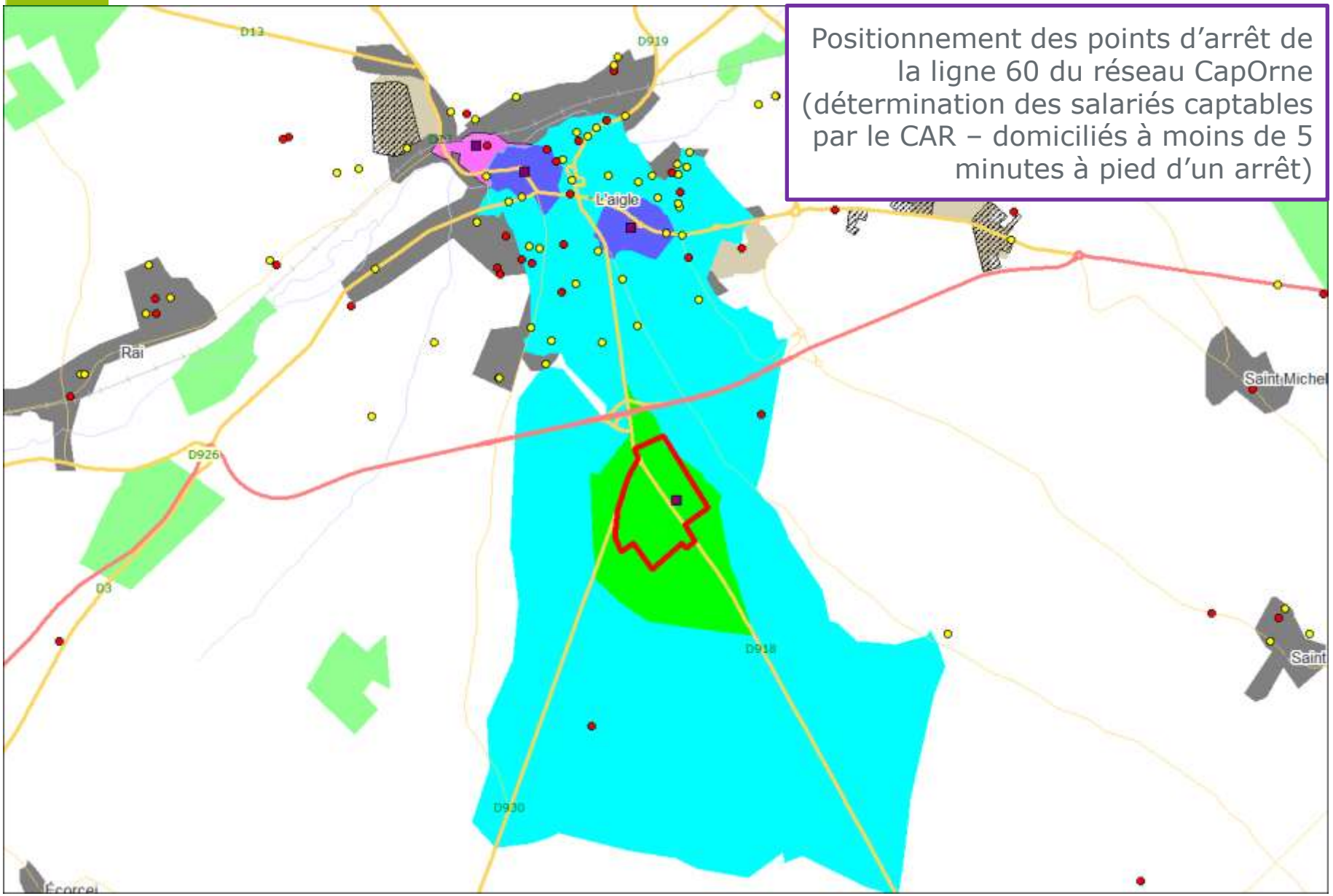

Positionnement des points d'arrêt de la ligne 60 du réseau CapOrne (détermination des salariés captables par le CAR – domiciliés à moins de 5 minutes à pied d'un arrêt)

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

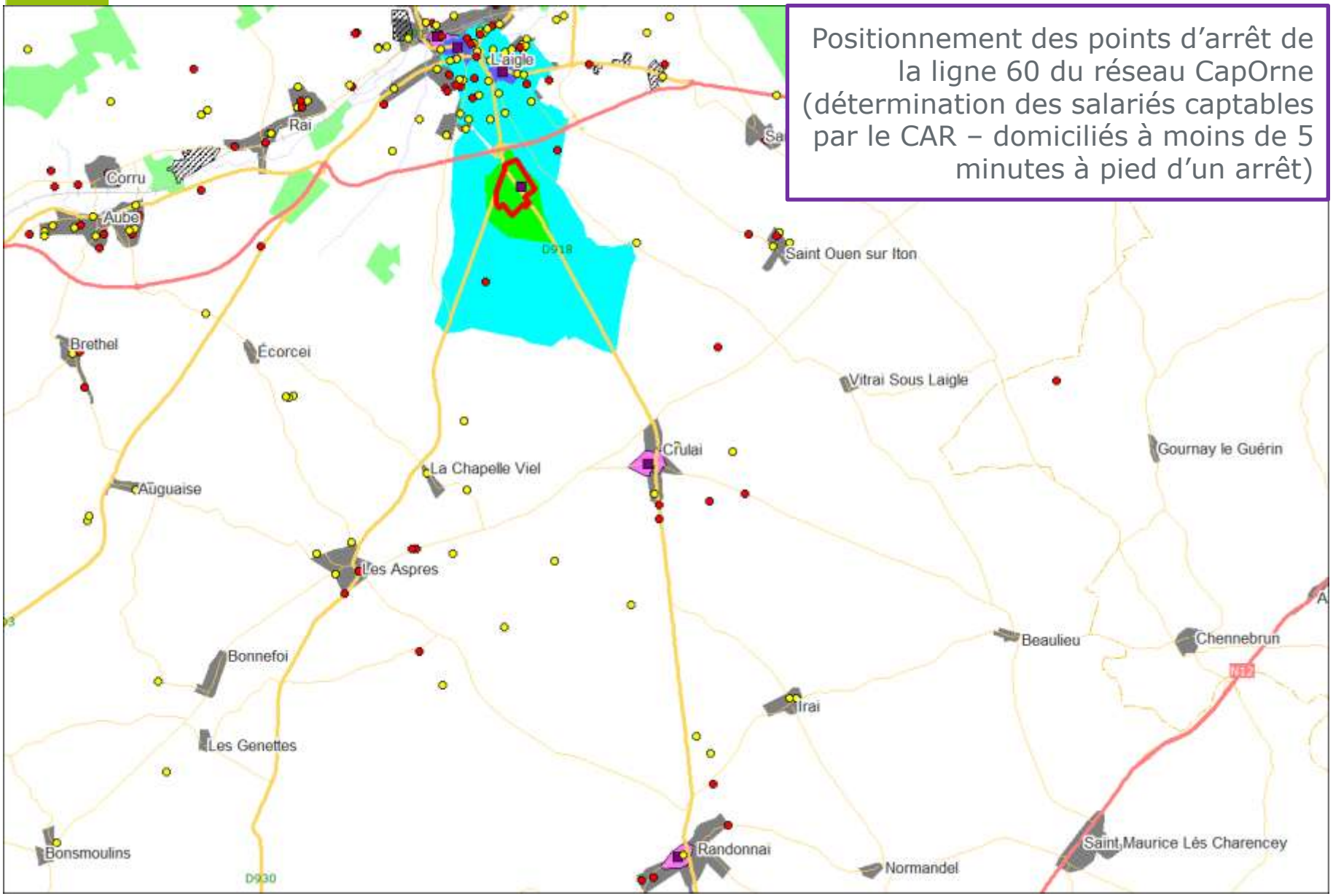

Positionnement des points d'arrêt de la ligne 60 du réseau CapOrne (détermination des salariés captables par le CAR – domiciliés à moins de 5 minutes à pied d'un arrêt)

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

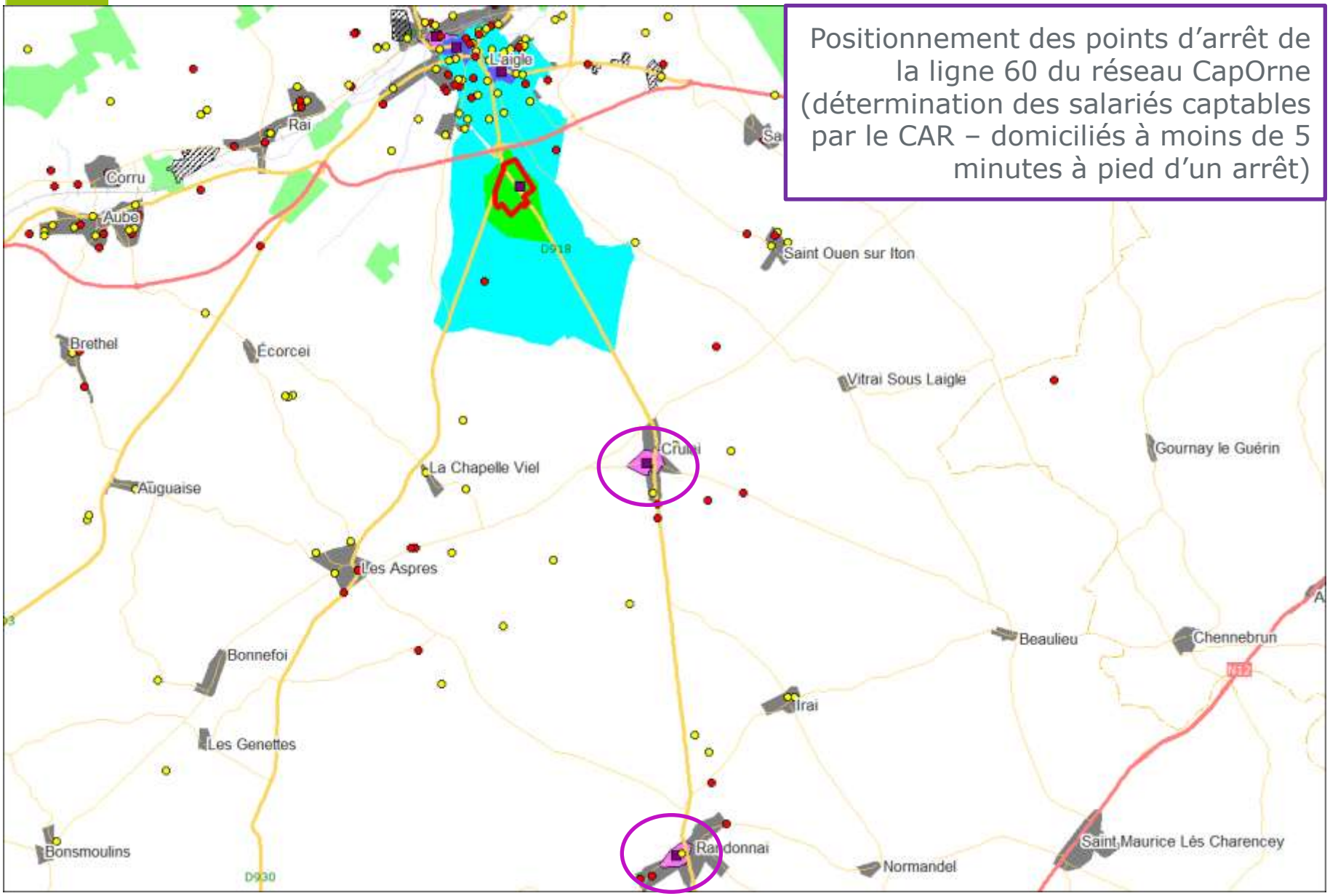

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

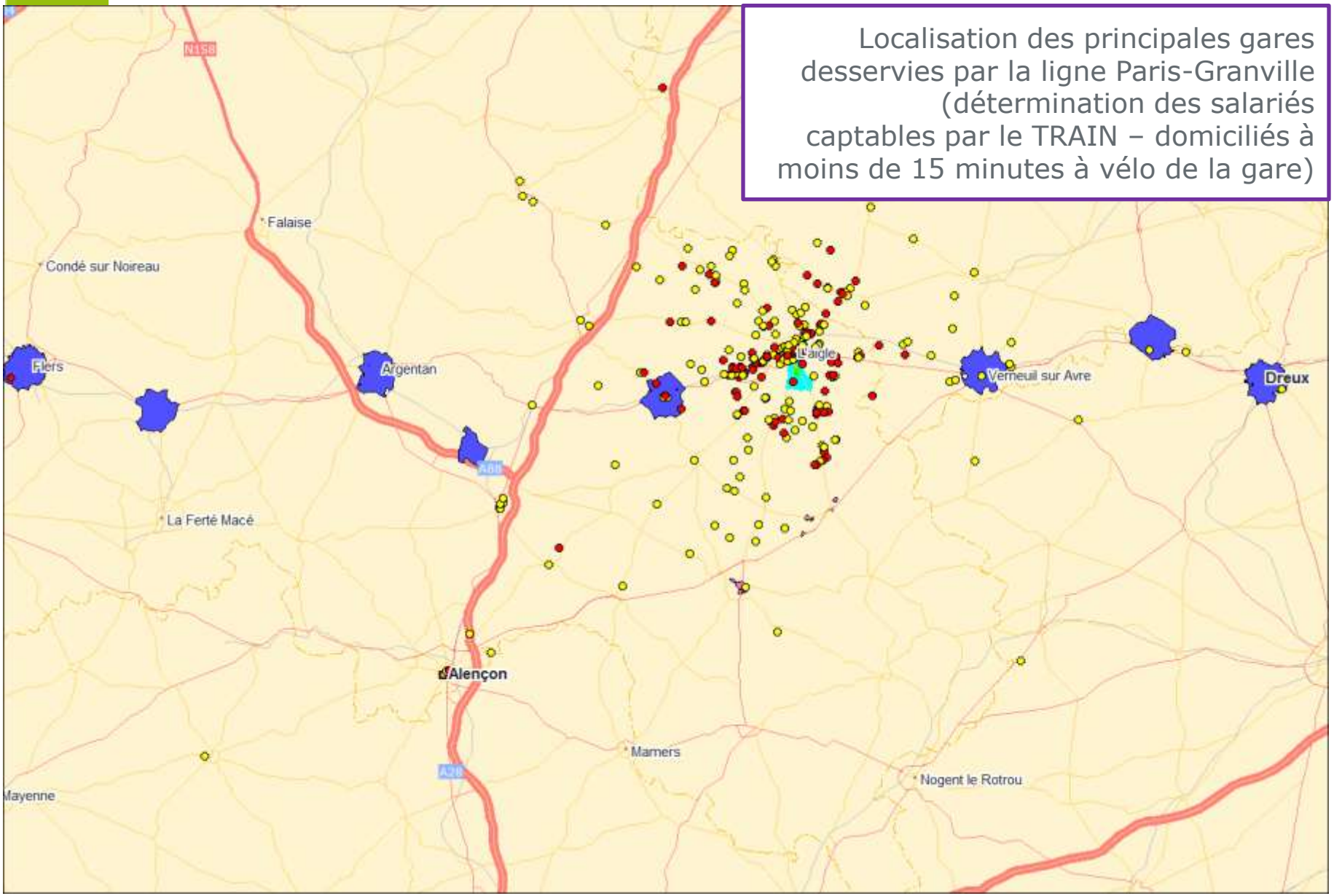

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

Horaires de journée		
	Analyse territoriale	
	Effectifs	%
Effectifs MARCHE A PIED	0	0,0%
Effectifs VELO	30	10,6%
Effectifs CAR (zone Vélo)	2	0,7%
Effectifs CAR (hors zone Vélo)	2	0,7%
Effectifs CAR	4	1,4%
Effectifs TRAIN	6	2,1%
Autre	244	86,5%
Total	282	100,0%
Effectifs modes alternatifs	38	13,5%

Horaires décalés		
	Analyse territoriale	
	Effectifs	%
Effectifs MARCHE A PIED	0	0,0%
Effectifs VELO	17	12,1%
Effectifs CAR (zone Vélo)	2	1,4%
Effectifs CAR (hors zone Vélo)	2	1,4%
Effectifs CAR	4	2,8%
Effectifs TRAIN	4	2,8%
Autre	118	83,7%
Total	141	100,0%
Effectifs modes alternatifs	23	16,3%

Données issues de l'analyse territoriale

Salariés domiciliés à moins de 15 min à pied de la Zone Industrielle

Salariés domiciliés entre 5 et 15 min à vélo de la Zone Industrielle

Salariés captables par une ou plusieurs lignes de car desservant la Zone Industrielle

Salariés captables par la ligne de train desservant L'AIGLE

ZI N°1
423
Salariés

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°2

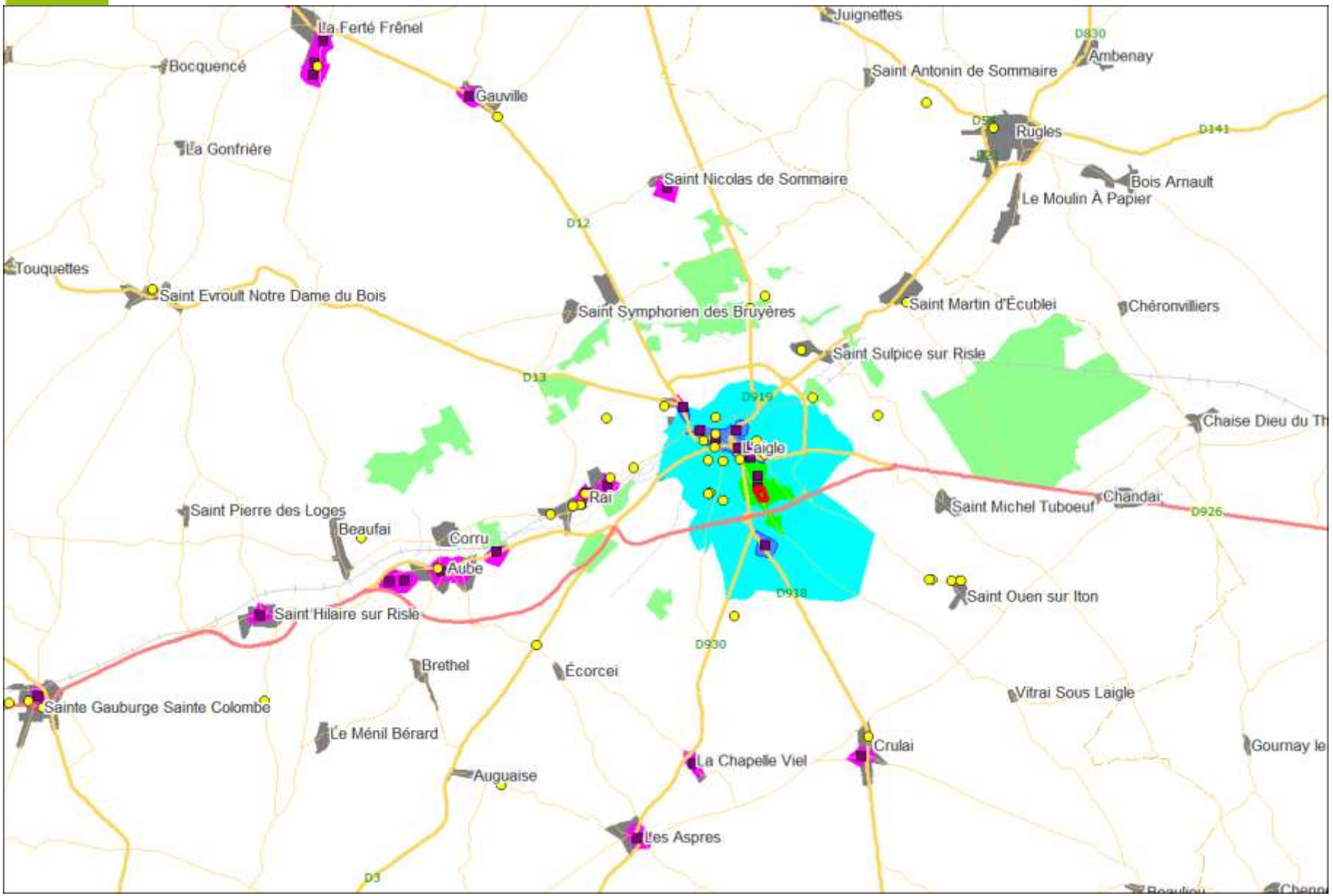

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

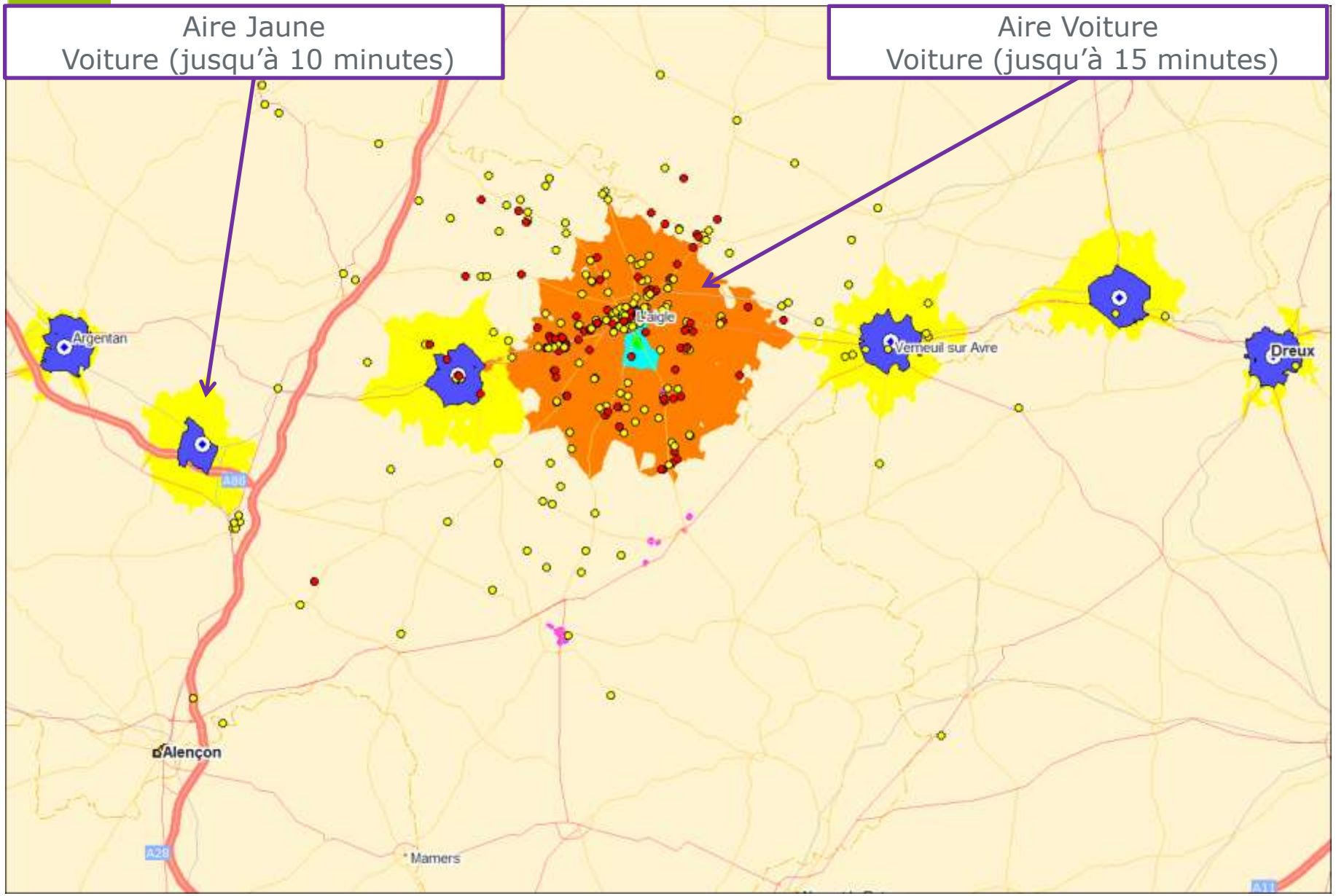

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI n°1

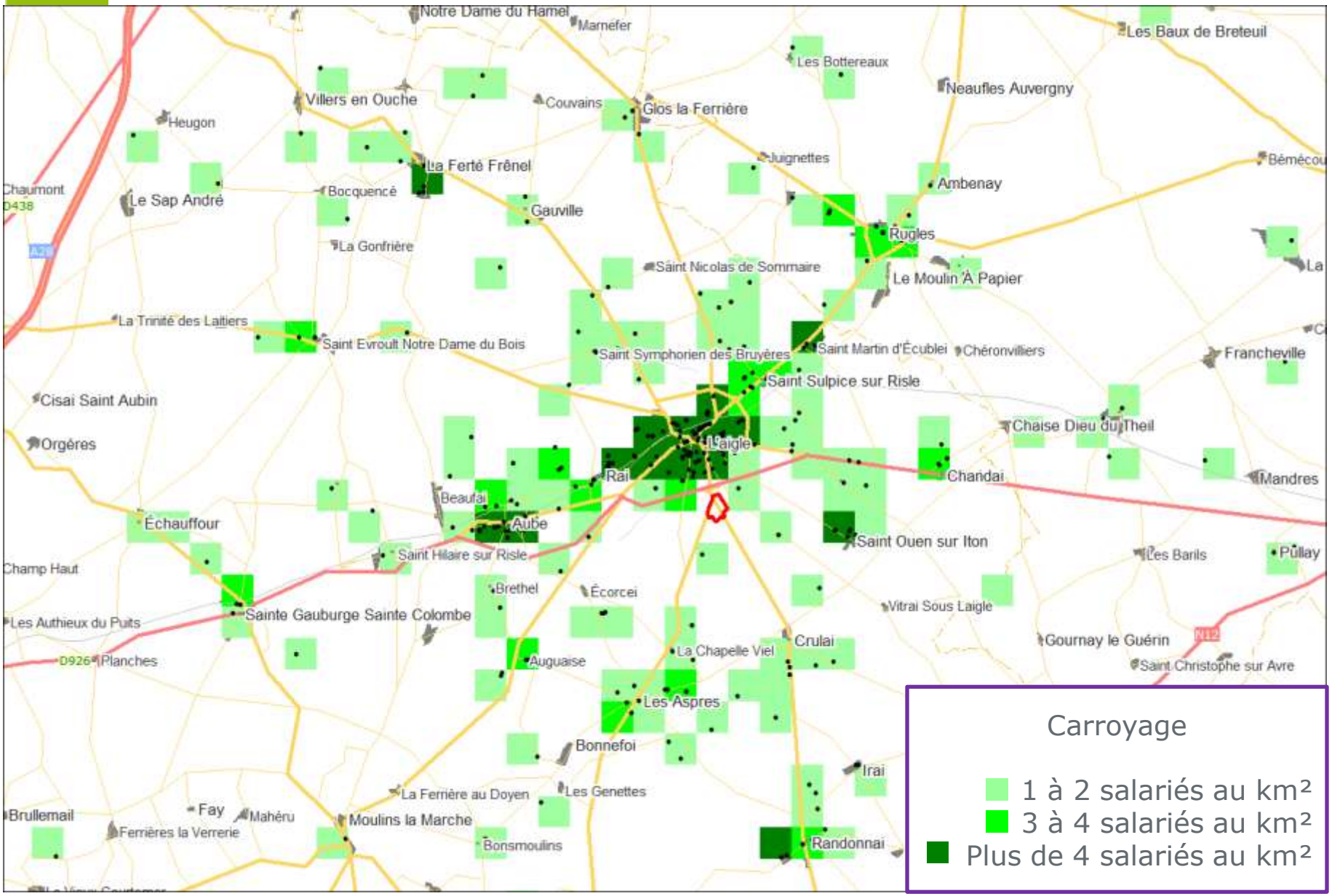

Analyse territoriale des domiciles des salariés de la ZI des Bredollières

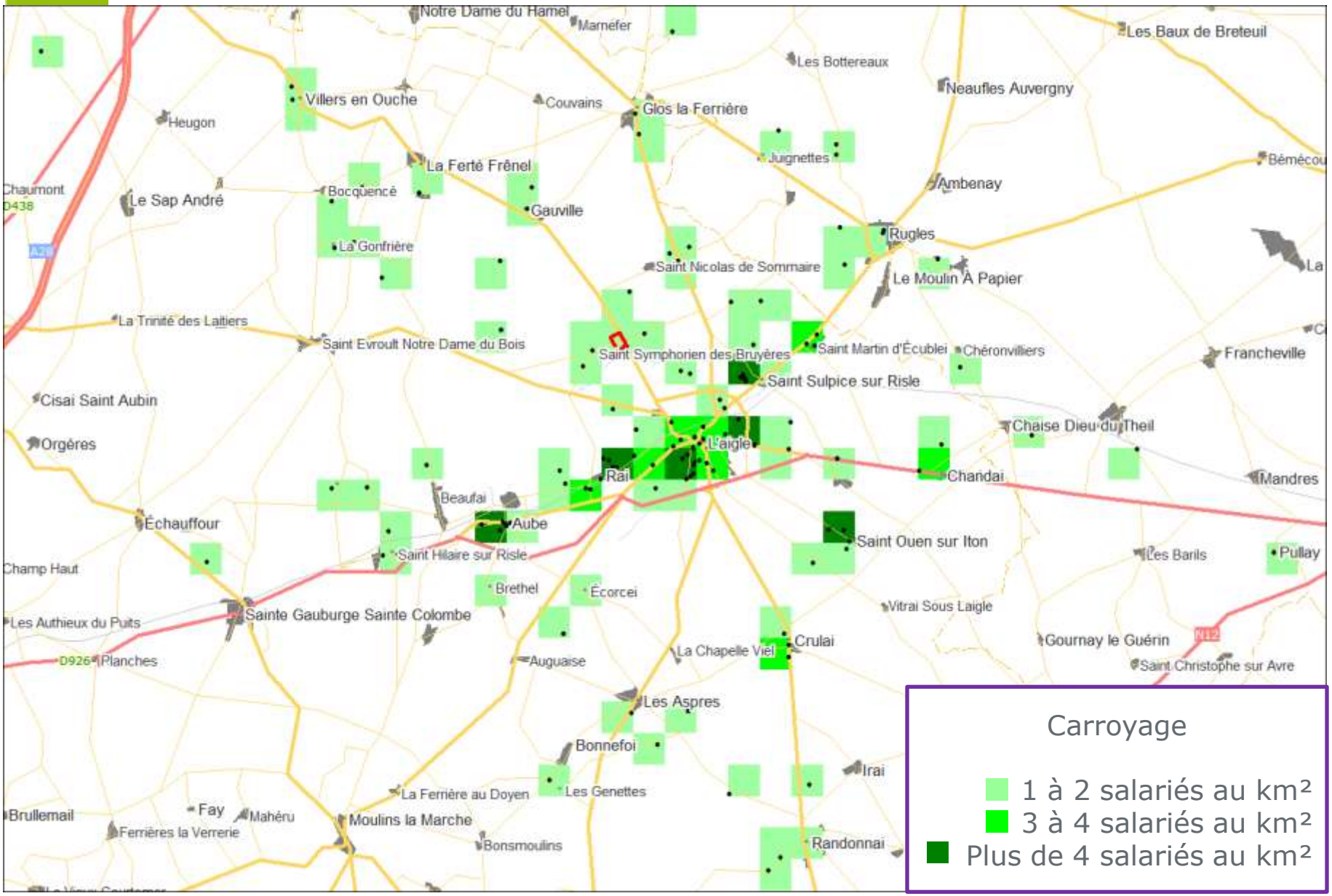

Etapes 2 et 3 du projet de PDIE

- **Organisation de groupes de réflexion avec les salariés**
  - **4 groupes de réflexion organisés**
    - Mercredi 12 juin 2013 – FAMAR – 1 groupe de réflexion
    - Jeudi 13 juin 2013 – IMV TECHNOLOGIES – 2 groupes de réflexion
    - Vendredi 14 juin 2013 – FRENEHARD & MICHAUX – 1 groupe de réflexion
  - **11 entreprises représentées**
    sur les 18 entreprises engagées dans la démarche

Etapes 2 et 3 du projet de PDIE

ORDRE DU JOUR
DES GROUPES DE REFLEXION

- **Rappel du projet de PDIE et des éléments de diagnostic**
- **Vos perceptions des modes doux (marche à pied et vélo) et du covoiturage**
- **Réflexion collective autour des actions à mettre en place dans le cadre des objectifs du PDIE**
- **Vote des participants pour les actions les plus pertinentes (3 votes / participant)**

Etapes 2 et 3 du projet de PDIE

GROUPE PROJET N°4
VENDREDI 14 JUIN 2013

IDENTIFICATION DE 7 AXES DE TRAVAIL

1er AXE DE TRAVAIL

REDUIRE LE RISQUE ROUTIER

Réduire le risque routier

- **CIRCULATION ROUTIERE**

OBSERVATIONS DE FLUX IMPORTANTS DE VEHICULES aux abords :

- **De la ZI n°1**

Près de 5 000 véhicules.jour sur la Rocade Sud
Près de 5 000 véhicules.jour sur la RD918
(en direction/vers Crulai)
Plus de 2 000 véhicules.jour sur le RD930
(en direction/vers Les Aspres)
Avenue du Perche : pas de comptages mais flux importants de véhicules sur le pont de la rocade sud

- **De la ZI du Bois au Lard**

Plus de 7 000 véhicules.jour sur le RD926

- **De la ZI des Bredollières**

Plus de 3 500 véhicules.jour sur le RD12

Réduire le risque routier

- **VITESSE DE CIRCULATION**

LIMITATION DE VITESSE DES VOIES D'ACCES AUX ZI : 70 (voire 90) km/h

A l'exception des ZI n°2 et n°3 (situées en agglomération – voie limitée à 50 km/h)

NON RESPECT DES LIMITATIONS DE VITESSE *(observations de terrain)* :

- SUR LES RD918 et RD930 - ZI n°1
- SUR LA RD926B – ZI DU BOIS AU LARD
- SUR LA RD12 – ZI DES BREDOLLIERES

- **ACCIDENTOLOGIE**

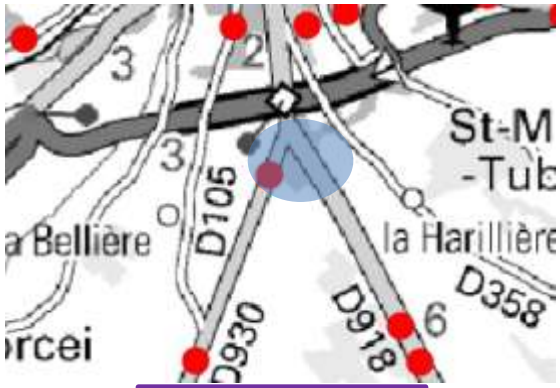

ZI n 1

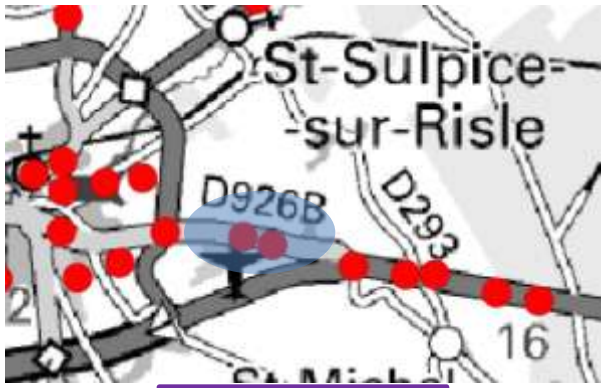

ZI du Bois au Lard

ZI des Bredollières

RECENSEMENT D'ACCIDENTS CORPORELS CES 5 DERNIERES ANNEES

Réduire le risque routier

CIRCULATION + VITESSE + ACCIDENTOLOGIE

Parmi les modes de transport suivants, quel(s) est(sont) celui(ceux) pour le(s)quel(s) les conditions de circulation pour accéder à la zone de votre entreprise posent des problèmes de sécurité ? (plusieurs réponses possibles)

Taux de réponse : **50,7%**

	Nb
Non réponse	269
La voiture	57
Les deux-roues motorisés	51
Le vélo	161
La marche à pied	167
Total	546

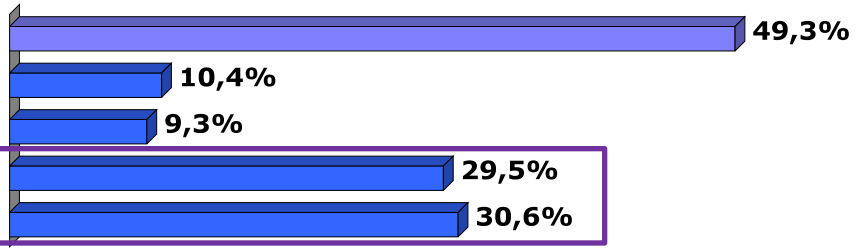

SENTIMENT D'INSECURITE ROUTIERE POUR LES MODES DOUX

Zones Industrielles	Vélo	Marche à pied
ZI n 1	31,2%	31,7%
ZI n 2	16,7%	26,2%
ZI du Bois au Lard	27,3%	27,3%
ZI des Bredollières	30,6%	34,7%

1er AXE DE TRAVAIL

REDUIRE LE RISQUE ROUTIER

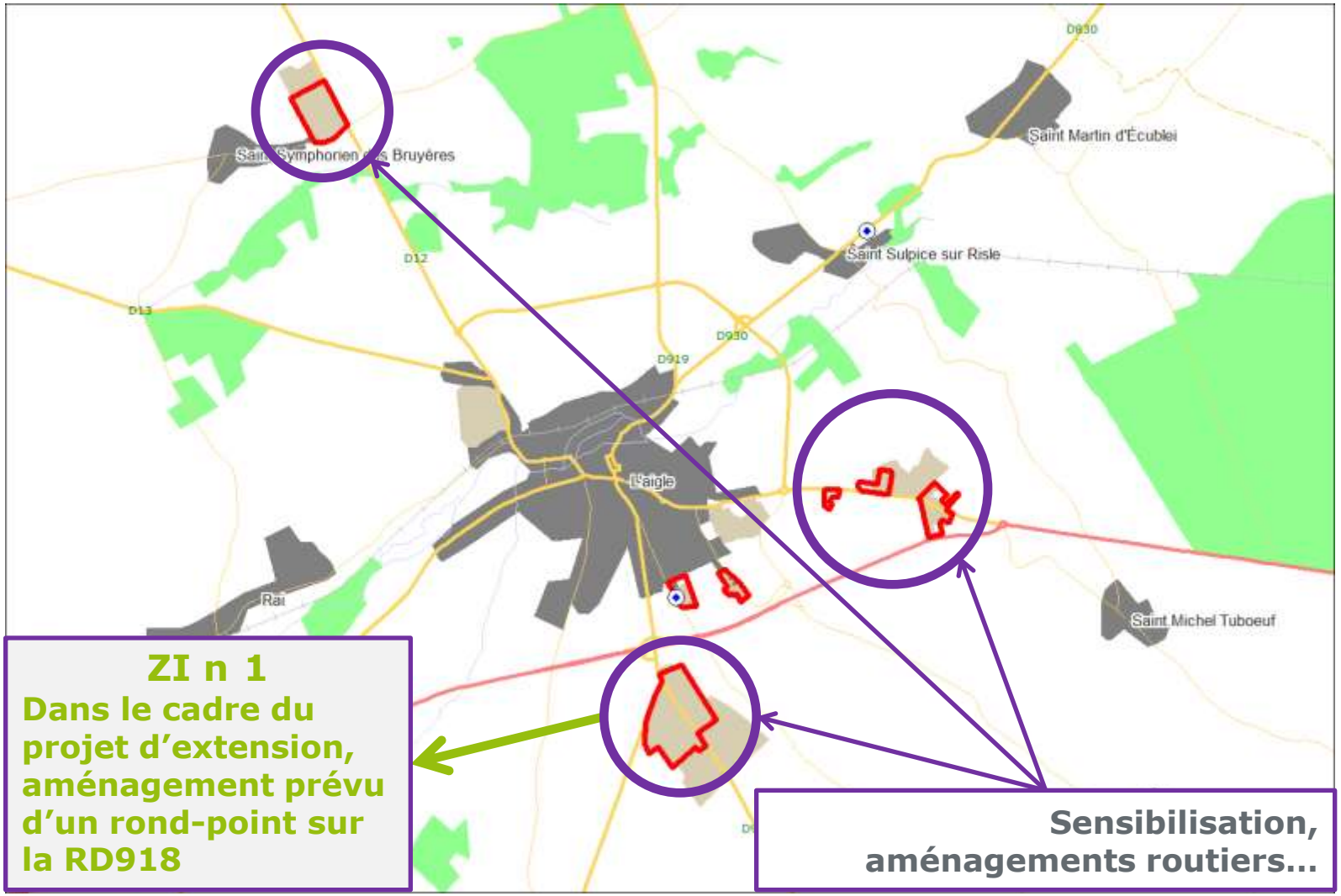

ZI n 1
Dans le cadre du projet d'extension, aménagement prévu d'un rond-point sur la RD918

Sensibilisation, aménagements routiers…

2ème AXE DE TRAVAIL

DEVELOPPER L'USAGE DU VELO

Développer l'usage du vélo

Accessibilité des Zones

	ZI n 1	ZI n 2	ZI n 3	ZI du Bois au Lard	ZI des Bredollières
MARCHE A PIED				Déconseillé	Déconseillé
VELO	Déconseillé			Déconseillé	Déconseillé

Enquête de Mobilité *(salariés de La Poste exclus)*

3,8% DES SALARIES SE RENDENT AU TRAVAIL **A PIED** DE MANIÈRE HABITUELLE OU OCCASIONNELLE

5,9% DES SALARIES SE RENDENT AU TRAVAIL **A VELO** DE MANIÈRE HABITUELLE OU OCCASIONNELLE

90% des usagers des modes doux sont des usagers OCCASIONNELS

Zones Industrielles	Marche à pied		Vélo	
ZI n 1 (1130 salariés)	3,5%	40 salariés	6,0%	68 salariés
ZI n 2 (80 salariés)	11,9%	10 salariés	7,1%	6 salariés
ZI Bois au Lard (200 salariés)	0,0%	0 salarié	9,1%	18 salariés
ZI Bredollières (220 salariés)	1,4%	3 salariés	4,2%	9 salariés

Développer l'usage du vélo

Analyse territoriale

Zones Industrielles	Marche à pied		Vélo	
ZI n 1 (1130 salariés)	0%	0 salarié	11,1%	125 salariés
ZI n 2 (80 salariés)	1,4%	1 salarié	17,8%	14 salariés
ZI Bois au Lard (200 salariés)	0%	0 salarié	16,7%	33 salariés
ZI Bredollières (220 salariés)	1,2%	3 salariés	2,3%	5 salariés

MOINS DE 0,5% DES SALARIES HABITE A MOINS 15 MINUTES **A PIED** DE SON LIEU DE TRAVAIL

PLUS DE 10% DES SALARIES HABITENT ENTRE 5 ET 15 MINUTES **A VELO** DE SON LIEU DE TRAVAIL

MARGES DE MANŒUVRE INEXISTANTES POUR LA MARCHE A PIED

MARGES DE MANŒUVRE IMPORTANTES POUR LE VELO

Développer l'usage du vélo

Intentions de report modal vers le vélo

(parmi les autosolistes habituels habitant à moins de 5 km de leur lieu de travail)

Zones Industrielles	Salariés concernés		Usagers occasionnels du vélo
ZI n 1 (1130 salariés)	7,6%	86 salariés	33%
ZI n 2 (80 salariés)	16,7%	13 salariés	43%
ZI Bois au Lard (200 salariés)	0%	0 salarié	/
ZI Bredollières (220 salariés)	2,8%	6 salariés	50%

Stationnement des vélos

Existe-t-il au sein de votre entreprise des places de stationnement "VELO" et si oui combien de places ont été aménagées ?

	Nb
Non réponse	2
0	18
De 1 à 4	2
5 et plus	3
Total	25

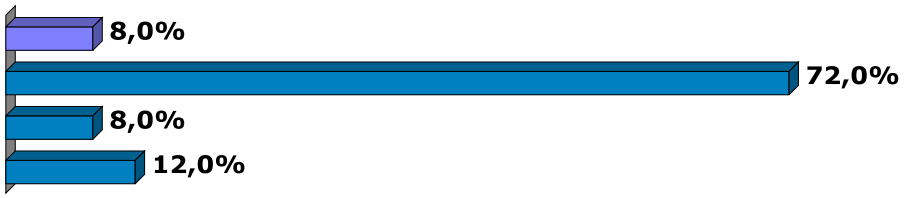

SEULES 20% DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE D'ETUDE ONT AMENAGE UN ESPACE DE STATIONNEMENT DEDIE AUX VELOS

Développer l'usage du vélo

Concertation

Enquête de Mobilité

Près de 25% des répondants à l'enquête de mobilité ont indiqué les actions qui, selon eux, pourraient être mises en œuvre dans le cadre du PDIE

1. **Développer un réseau sécurisé de bandes/pistes/aménagements cyclables (29 fois citées)**

2. **Aménager des trottoirs / continuités piétonnes aux abords et au sein des ZI (10 fois citées)**

3. **Créer un système de prêt / location de vélos (classiques, à assistance électrique…) (4 fois citées)**

Groupes de réflexion

La thématique VELO a recueilli 29% des votes

56% des participants ont plébiscité
« Aménager un réseau de pistes/bandes cyclables »

17% des participants ont plébiscité
« Créer un système de vélos en libre service / location de vélos »

2ème AXE DE TRAVAIL

DEVELOPPER L'USAGE DU VELO

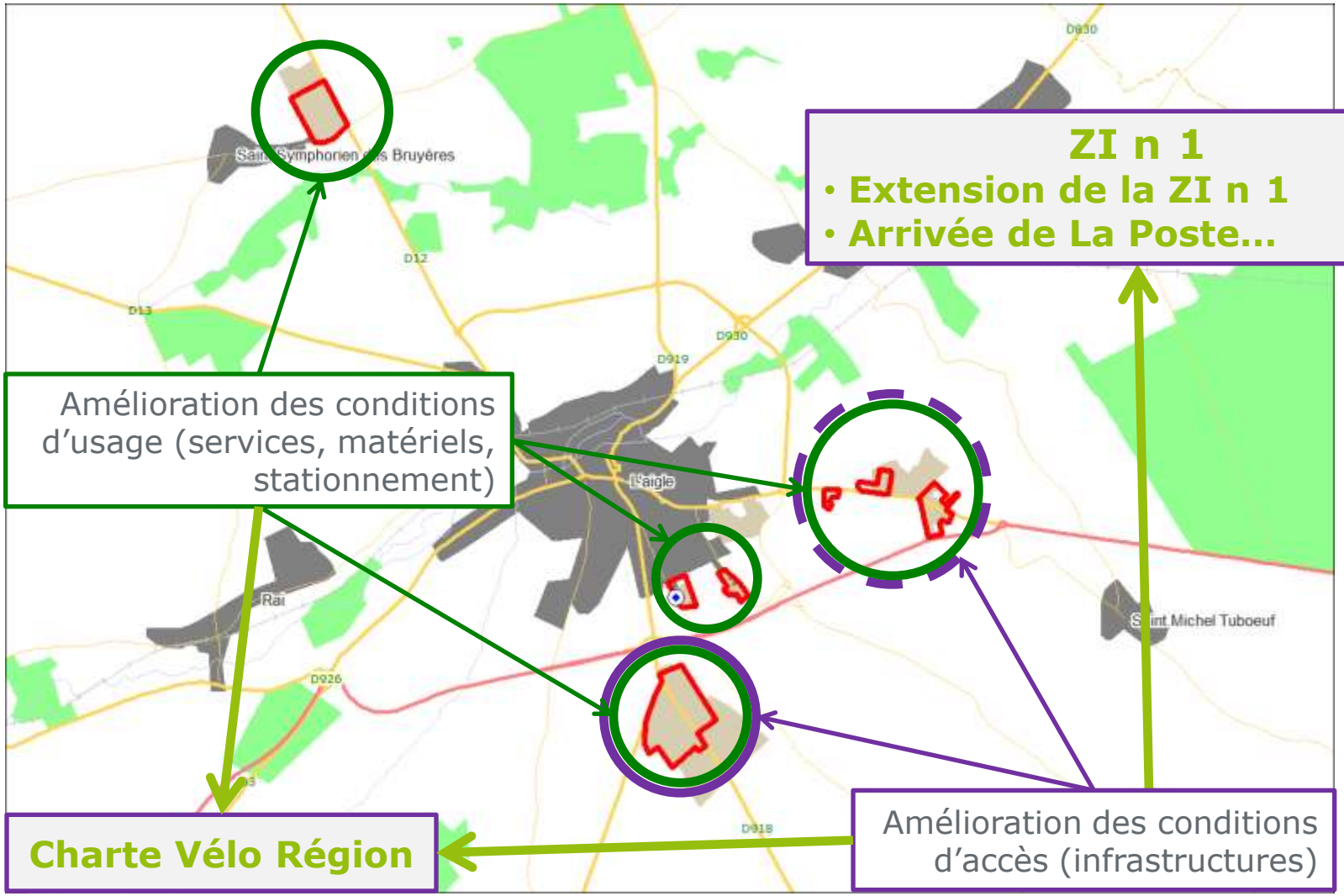

3ème AXE DE TRAVAIL

METTRE EN SERVICE UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN ADAPTEE AUX SALARIES

Mettre en service une offre de transports en commun adaptée aux salariés

Accessibilité des zones

DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN GEOGRAPHIQUEMENT HOMOGENE

Ligne ferrée Paris-Granville

Réseau CapOrne (4 lignes)

Réseau CG Eure (2 lignes)

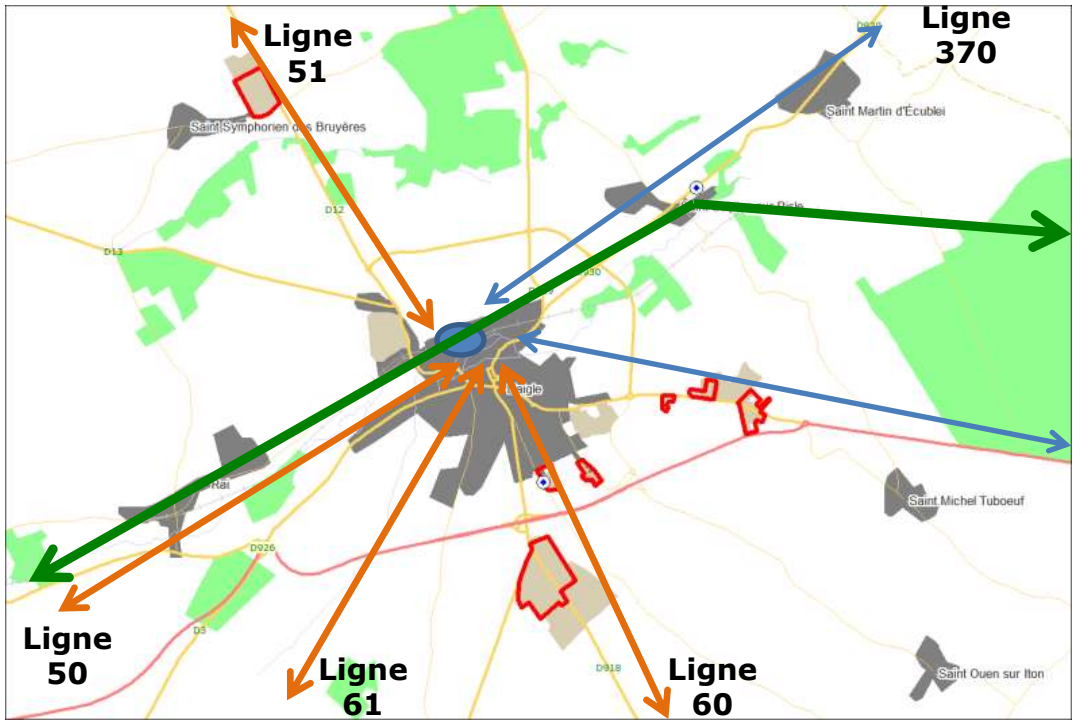

Mettre en service une offre de transports en commun adaptée aux salariés

Accessibilité des zones

OFFRE FERROVIAIRE INADAPTEE POUR LES SALARIES DES ZI

FAIBLE FREQUENCE DES TRAINS DE LA LIGNE PARIS-GRANVILLE

De 5h00 à 22h00 du lundi au vendredi Dans le sens Paris vers Granville 9 dessertes / jour	De 5h00 à 22h00 du lundi au vendredi Dans le sens Granville vers Paris 10 dessertes (dont 1 car SNCF) / jour

De plus, pour des salariés travaillant selon des horaires de journée, seuls les salariés habitant sur le tronçon Surdon-Granville pourraient emprunter le train dans le cadre de leurs trajets domicile-travail

LOCALISATION DES ZI TROP ELOIGNEE DE LA GARE DE L'AIGLE
(NOTION DE RUPTURES DE CHARGE)

EXEMPLE DE LA ZI N°2 (LA PLUS PROCHE DE LA GARE)

La ZI n°2 est à 30 minutes à pied de la Gare de L'Aigle

La ZI n°2 est à 10 minutes à vélo de la Gare de L'Aigle

Mettre en service une offre de transports en commun adaptée aux salariés

Accessibilité des zones

OFFRE DU RESEAU CAPORNE ADAPTEE POUR UN PUBLIC DE SCOLAIRES MAIS INADAPTEE POUR UN PUBLIC DE SALARIES

TRES FAIBLE FREQUENCE DE PASSAGE DES LIGNES DE CAR

CIRCULATION TRES LIMITEE EN VACANCES SCOLAIRES

SEULES 2 ZI SONT DESSERVIES PAR LE RESEAU CAPORNE

Zones Industrielles	Offre Réseau CapOrne			
	Ligne 50	Ligne 51	Ligne 60	Ligne 61
ZI n 1			Arrêt CAT	
ZI n 2	Arrêt Molière-Napoléon (à 250-300m de la ZI n 2)			
ZI n 3				
ZI Bois au Lard				
ZI Bredollières				

Mettre en service une offre de transports en commun adaptée aux salariés

Analyse territoriale

(parmi les salariés travaillant selon des horaires de journée)

Zones Industrielles (Horaires de journée)	TRAIN		RESEAU CAPORNE	
ZI n 1 (750 salariés)	2,1%	16 salariés	1,4%	11 salariés
ZI n 2 (80 salariés)	5,5%	4 salariés	11,0%	9 salariés
ZI Bois au Lard (200 salariés)	3,3%	7 salariés		
ZI Bredollières (125 salariés)	1,0%	1 salarié		

MOINS DE 5% DES SALARIES TRAVAILLANT SELON DES HORAIRES DE JOURNEE SONT CAPTABLES PAR **LES TRANSPORTS EN COMMUN**

Enquête de mobilité *(salariés de La Poste exclus)*

SEULS 0,2% DES SALARIES EMPRUNTENT DE MANIÈRE HABITUELLE OU OCCASIONNELLE **LES TRANSPORTS EN COMMUN** POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Mettre en service une offre de transports en commun adaptée aux salariés

Intentions de report modal vers les transports en commun

(parmi les autosolistes habituels habitant à plus de 2 km de leur lieu de travail)

Zones Industrielles	Salariés concernés	
ZI n 1 (1130 salariés)	31,2%	353 salariés
ZI n 2 (80 salariés)	19,0%	15 salariés
ZI Bois au Lard (200 salariés)	9,1%	18 salariés
ZI Bredollières (220 salariés)	48,6%	107 salariés

EXISTENCE D'UN POTENTIEL IMPORTANT DE SALARIES INTERESSES PAR UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN ADAPTEE POUR LES ZI N 1 ET DES BREDOLLIERES

Mettre en service une offre de transports en commun adaptée aux salariés

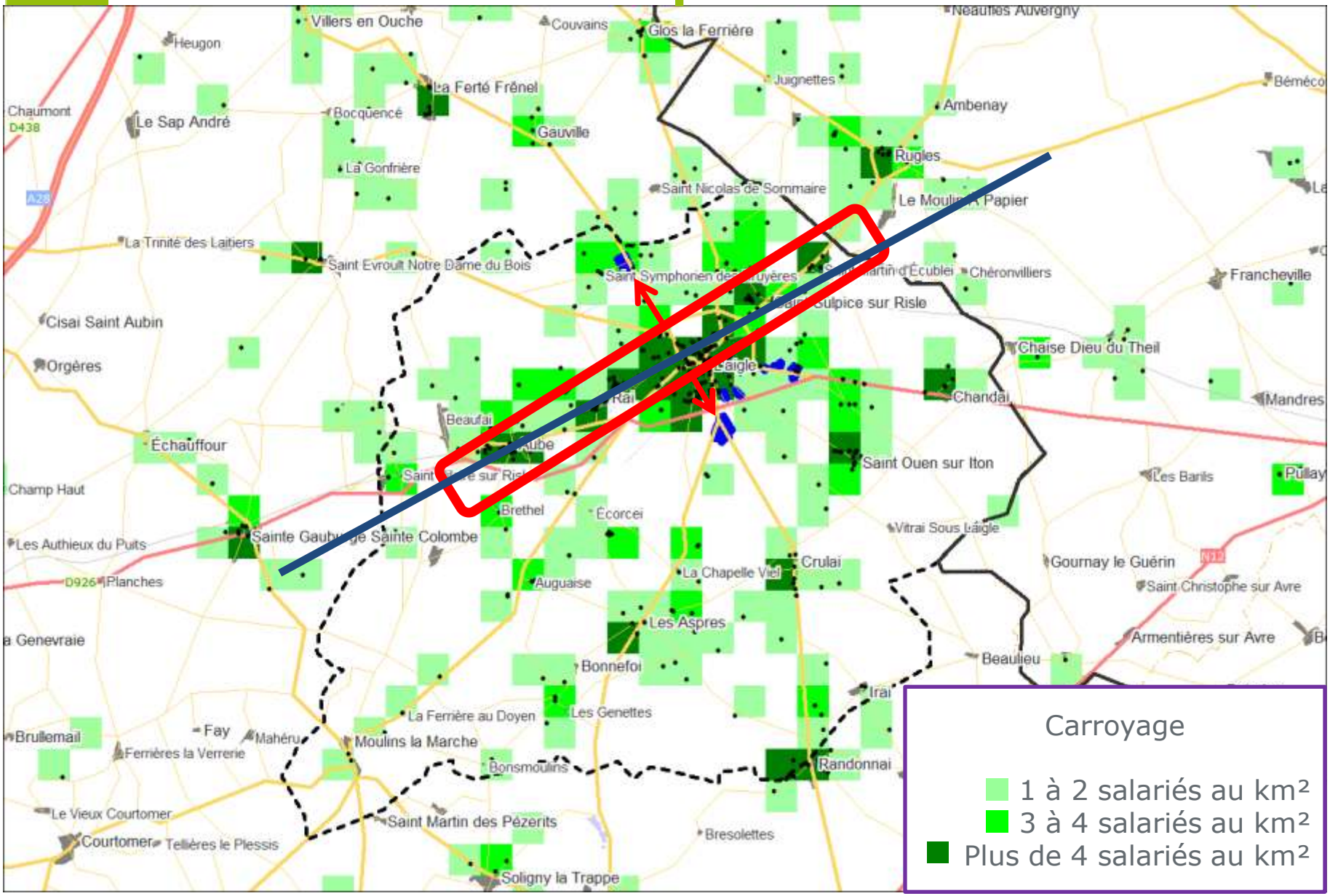

Mettre en service une offre de transports en commun adaptée aux salariés

Concertation

Enquête de Mobilité

Près de 25% des répondants à l'enquête de mobilité ont indiqué les actions qui, selon eux, pourraient être mises en œuvre dans le cadre du PDIE

1. **Mettre en place / Développer un service de transports en commun (type bus urbains) (26 fois citées)**

2. **Mettre en place des navettes / cars de ramassage (en lien avec les horaires de travail) (22 fois citées)**

3. **Mettre en place des navettes fréquentes entre l'hôpital/Gare/centre-ville et la ZI n°1 (6 fois citées)**

Groupes de réflexion

La thématique TRANSPORTS EN COMMUN a recueilli 12% des votes

22% des participants ont plébiscité

« Créer / Mettre en service une offre de transports en commun urbains sur le territoire »

3ème AXE DE TRAVAIL

METTRE EN SERVICE UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN ADAPTEE AUX SALARIES

Travailler avec les Autorités Organisatrices des Transports (AOT) pour adapter l'offre actuelle

Activer la compétence « Transport » de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de La Marche

Refonte du réseau CapOrne à horizon septembre 2014

4ème AXE DE TRAVAIL

FAVORISER LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

Favoriser la pratique du covoiturage

1er CONSTAT

QUELQUE SOIT LEUR COMMUNE DE DOMICILE, TOUS LES SALARIES PEUVENT COVOITURER

EXISTENCE D'UN RESEAU D'AIRES DE COVOITURAGE SUR LE TERRITOIRE

Favoriser la pratique du covoiturage

Analyse territoriale

Détermination des salariés dont le trajet Domicile-Travail **n'est pas augmenté de plus de 5 minutes** en passant par **l'aire de covoiturage** la plus proche du domicile

Horaires de journée	Horaires décalés
42% des salariés	**38,5% des salariés**
Aux alentours de 500 salariés	***Aux alentours de 200 salariés***

PLUS DE 40% DES SALARIES SONT DES COVOITUREURS POTENTIELS VIA LES AIRES DE COVOITURAGE

Enquête de mobilité *(salariés de La Poste exclus)*

5,4% DES SALARIES PRATIQUENT LE COVOITURAGE DE MANIÈRE HABITUELLE OU OCCASIONNELLE DANS LE CADRE DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

60% DES COVOITUREURS UTILISENT CE MODE DE DEPLACEMENT **DE MANIÈRE HABITUELLE** POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

40% DES COVOITUREURS UTILISENT CE MODE DE DEPLACEMENT **DE MANIÈRE OCCASIONNELLE** POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Favoriser la pratique du covoiturage

Intentions de report modal vers le covoiturage

(parmi les autosolistes habituels habitant à plus de 5 km de leur lieu de travail)

Zones Industrielles	Horaires de journée		Horaires décalés	
ZI n 1 (1130 salariés)	22,4% des salariés	168 salariés	41,7% des salariés	158 salariés
ZI n 2 (80 salariés)	21,4% des salariés	17 salariés		
ZI Bois au Lard (200 salariés)	18,2% des salariés	36 salariés		
ZI Bredollières (220 salariés)	26,8% des salariés	34 salariés	43,8% des salariés	42 salariés

FORTES MARGES DE MANŒUVRE POUR LE COVOITURAGE

ET PLUS PARTICULIEREMENT POUR LES SALARIES TRAVAILLANT SELON DES HORAIRES DECALES

Favoriser la pratique du covoiturage

Concertation

Enquête de Mobilité

Près de 25% des répondants à l'enquête de mobilité ont indiqué les actions qui, selon eux, pourraient être mises en œuvre dans le cadre du PDIE

1. **Développer / Favoriser le covoiturage**
   (13 fois citées)

2. **Développer un site Internet pour favoriser la pratique du covoiturage**
   (7 fois citées)

Groupes de réflexion

La thématique COVOITURAGE a recueilli 17% des votes

44% des participants ont plébiscité

« Favoriser la mise en relation des salariés pour la pratique du covoiturage (sites Internet, référents covoiturage, panneaux d'affichage…) »

4ème AXE DE TRAVAIL

FAVORISER LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

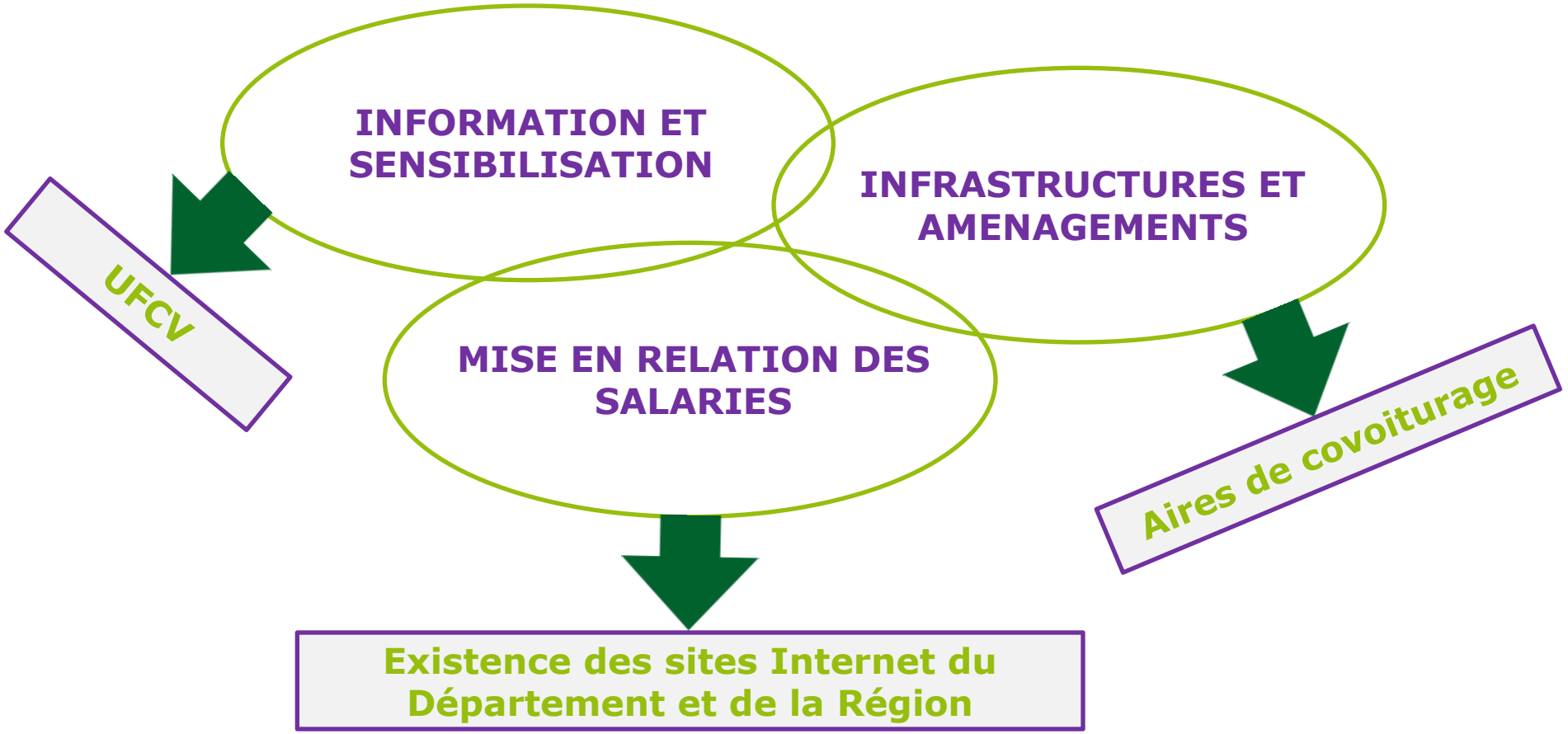

5ème AXE DE TRAVAIL

LIMITER LES DEPLACEMENTS LIES AU DEJEUNER

Limiter les déplacements liés au déjeuner

Enquête de mobilité

(Parmi les salariés travaillant selon des horaires de journée / classiques)

IDENTIFICATION DE 3 GROUPES DE SALARIES

Groupe n 1	Groupe n 2	Groupe n 3
44% des salariés déjeunent en général à leur domicile	37% des salariés déjeunent en général sur leur lieu de travail	19% des salariés déjeunent en général à l'extérieur (hors domicile)
85% de ces salariés rentrent déjeuner à leur domicile en voiture seul(e) dans le véhicule		***75% de ces salariés utilisent la voiture dans le cadre de leur pause-déjeuner***

PLUS DE LA MOITIE DES SALARIES TRAVAILLANT SELON DES HORAIRES DE JOURNEE UTILISENT EN GENERAL LA VOITURE AU COURS DE LA PAUSE MERIDIENNE

CES PRATIQUES ACCENTUENT LA DEPENDANCE A L'AUTOMOBILE POUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Limiter les déplacements liés au déjeuner

Enquête de mobilité

(Parmi les salariés travaillant selon des horaires de journée / classiques)

Parmi les propositions suivantes, quelle est la plus pertinente pour réduire vos déplacements ? (1 seule réponse possible)

Taux de réponse : **67,8%**

	Nb
Non réponse	137
Le recours au télétravail	86
La mise en place de la visioconférence	12
Une offre de restauration à proximité de votre lieu de travail	191
Total	426

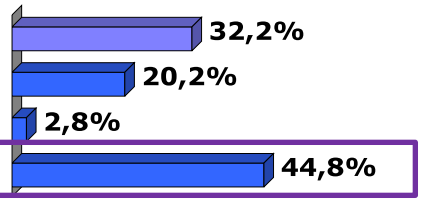

SELON UNE PART IMPORTANT DE SALARIES TRAVAILLANT SELON DES HORAIRES DE JOURNEE,

UNE OFFRE DE RESTAURATION A PROXIMITE DU LIEU DE TRAVAIL EST UNE SOLUTION TRES PERTINENTE POUR REDUIRE LEURS DEPLACEMENTS

Offre de restauration au sein des Zones Industrielles

ABSENCE D'UNE OFFRE DE RESTAURATION AU SEIN DES ZI

EXCEPTION : FAMAR DISPOSE D'UN RESTAURANT D'ENTREPRISE

Limiter les déplacements liés au déjeuner

Concertation

Enquête de Mobilité

Près de 25% des répondants à l'enquête de mobilité ont indiqué les actions qui, selon eux, pourraient être mises en œuvre dans le cadre du PDIE

1. **Bâtir / Construire/ Créer un Restaurant d'Entreprise ou Inter-Entreprises (14 fois citées)**

2. **Créer des services / infrastructures pour déjeuner sur place (offre de restauration ,portage de repas, aménager des espaces piquenique…) (8 fois citées)**

Groupes de réflexion

La thématique DEPLACEMENTS LIES AU DEJEUNER a recueilli 21% des votes

50% des participants ont plébiscité « Créer un Restaurant Inter-Entreprises (RIE) »

5ème AXE DE TRAVAIL

LIMITER LES DEPLACEMENTS LIES AU DEJEUNER

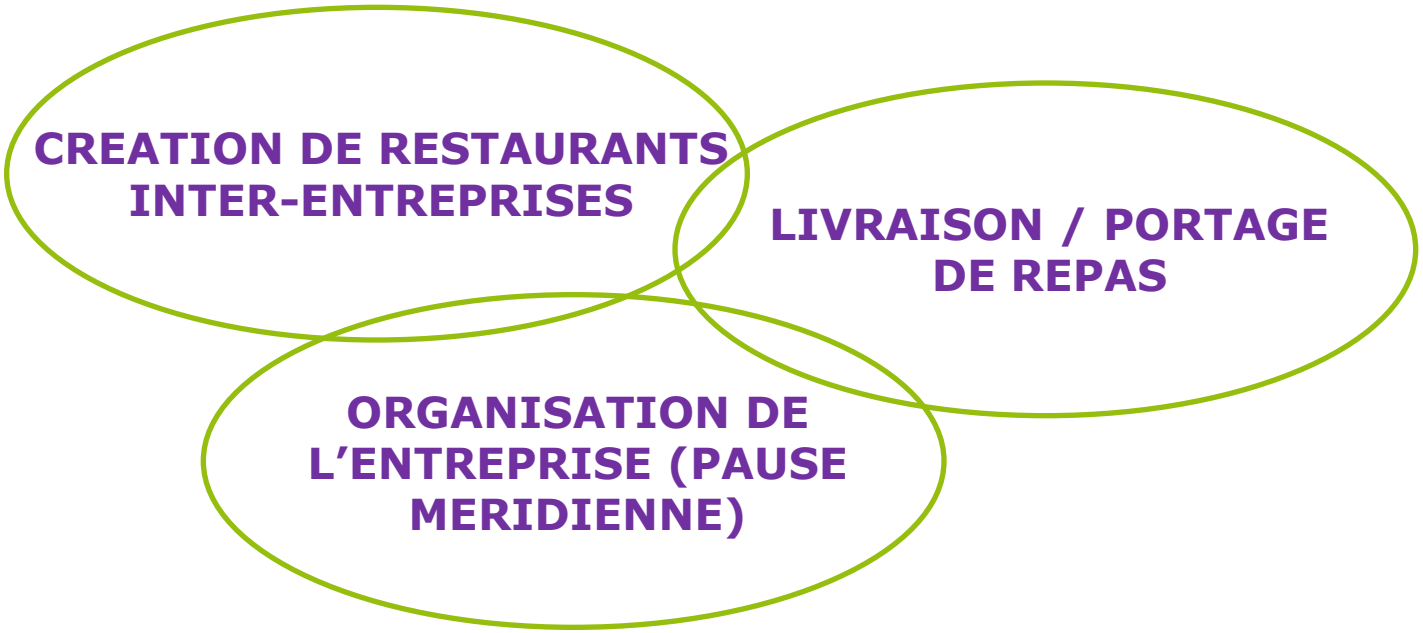

6ème AXE DE TRAVAIL

RATIONALISER
LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Rationaliser les déplacements professionnels

Enquête de mobilité

IDENTIFICATION DE 3 GROUPES DE SALARIES

Groupe n 1	Groupe n 2	Groupe n 3
Déplacements professionnels très fréquents **12,5% des salariés**	Déplacements professionnels occasionnels **44% des salariés**	Salariés exclusivement sédentaires **43,5% des salariés**

PLUS DE LA MOITIE DES SALARIES SONT AMENES A SE DEPLACER AU COURS DE LEUR ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Rationaliser les déplacements professionnels

Enquête de mobilité

PRATIQUES MODALES DES SALARIES

Groupe n 1

Déplacements professionnels très fréquents

12,5% des salariés

Parmi les modes de transport suivants, lesquels utilisez-vous LE PLUS SOUVENT dans le cadre de vos déplacements professionnels ? (2 réponses au maximum)

Parmi les salariés ayant des déplacements professionnels très fréquents

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	
La marche à pied	1	1,5%
Le vélo	3	4,4%
La moto / le scooter	0	0,0%
Les transports en commun (train, cars, métro...)	8	11,8%
La voiture personnelle	13	19,1%
La voiture de service/fonction et/ou le véhicule utilitaire	57	83,8%
Le taxi	0	0,0%
L'avion	12	17,6%
Total	68	

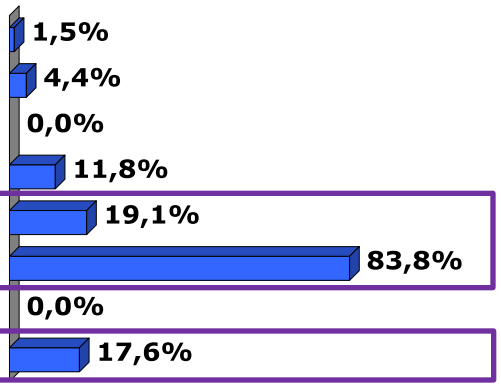

Rationaliser les déplacements professionnels

Enquête de mobilité

PRATIQUES MODALES DES SALARIES

Groupe n 2

Déplacements professionnels occasionnels

44% des salariés

Parmi les modes de transport suivants, lesquels utilisez-vous LE PLUS SOUVENT dans le cadre de vos déplacements professionnels ? (2 réponses au maximum)

Parmi les salariés ayant à effectuer des déplacements professionnels au plus quelques fois par mois

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	
La marche à pied	1	0,4%
Le vélo	3	1,3%
La moto / le scooter	1	0,4%
Les transports en commun (train, cars, métro...)	36	15,0%
La voiture personnelle	90	37,5%
La voiture de service/fonction et/ou le véhicule utilitaire	165	68,8%
Le taxi	0	0,0%
L'avion	11	4,6%
Total	240	

Rationaliser les déplacements professionnels

Synthèse

UNE FORTE MAJORITE DES SALARIES ETANT AMENES A SE DEPLACER DANS LE CADRE DE LEUR ACTIVITE PROFESIONNELLE UTILISENT UN VEHICULE DE SOCIETE (POSSEDE OU LOUE)

LA QUASI TOTALITE DES ENTREPRISES DISPOSENT D'UNE FLOTTE DE VEHICULES DE SOCIETE (POSSEDEES OU LOUEES)

POURTANT, DE NOMBREUX SALARIES UTILISENT LE PLUS SOUVENT LEUR VOITURE PERSONNELLE DANS LE CADRE DE LEURS TRAJETS PROFESSIONNELS

LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS ONT UN COÛT NON NEGLIGEABLE POUR LES ENTREPRISES (BUDGET TRANSPORT)

Limiter les déplacements liés au déjeuner

Concertation

Enquête de Mobilité

Près de 25% des répondants à l'enquête de mobilité ont indiqué les actions qui, selon eux, pourraient être mises en œuvre dans le cadre du PDIE

1. **Disposer d'une flotte de véhicules inter-entreprises plus respectueux de l'environnement (1 fois citée)**

2. **Proposer aux salariés des stages d'écoconduite (1 fois citée)**

Groupes de réflexion

La thématique DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS a recueilli 0% des votes

6ème AXE DE TRAVAIL

RATIONALISER
LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

RATIONALISER
MUTUALISER
LIMITER

SANS OUBLIER

LES OBJECTIFS DE REDUCTION DES EMISSIONS
DE GAZ A EFFET DE SERRE ET DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES

7ème AXE DE TRAVAIL

FAIRE EVOLUER
LA ZONE INDUSTRIELLE N°1

Faire évoluer la Zone Industrielle n°1

SECTEUR EST

- Deux voies d'accès (2 entrées/sorties)
- Voies internes adaptées à la circulation des voitures et des poids lourds
- Circulation fluide des véhicules
- Non respect de certaines règles de circulation (sens de circulation et vitesses de circulation)
- Hétérogénéité des aménagements piétonniers
- Absence d'aménagements cyclables

SECTEUR OUEST

- Deux voies d'accès (1 entrée / 1 sortie)
- Voies internes adaptées à la circulation des voitures et des poids lourds
- Circulation fluide des véhicules
- Non respect de certaines règles de circulation (sens de circulation)
- Hétérogénéité des aménagements piétonniers
- Absence d'aménagements cyclables

+ PROJET D'EXTENSION DE LA ZONE

Faire évoluer la Zone Industrielle n°1

Concertation

Enquête de Mobilité

Près de 25% des répondants à l'enquête de mobilité ont indiqué les actions qui, selon eux, pourraient être mises en œuvre dans le cadre du PDIE

1. **Modifier le plan de circulation aux abords et au sein de la ZI n°1 (1 fois citée)**

2. **Sécuriser les conditions de circulation à l'intérieur de la ZI n°1 (1 fois citée)**

Groupes de réflexion

6% des participants ont plébiscité
« Réviser le plan de circulation de la ZI n°1 »

7ème AXE DE TRAVAIL

FAIRE EVOLUER
LA ZONE INDUSTRIELLE N°1

REVISER LE PLAN DE CIRCULATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE N 1

REALISER DE NOUVEAUX AMENAGEMENTS AU SEIN DE LA ZONE INDUSTRIELLE N 1

Extension de la Zone Industrielle n 1

Réflexions en cours :

- **Liaison douce –secteur Est**
- **Sens de circulation – secteur Est (boucle)**
- **Sens de circulation – secteur Ouest**

8ème AXE DE TRAVAIL

INFORMER, SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Informer, sensibiliser et communiquer

Au cœur de la politique du territoire

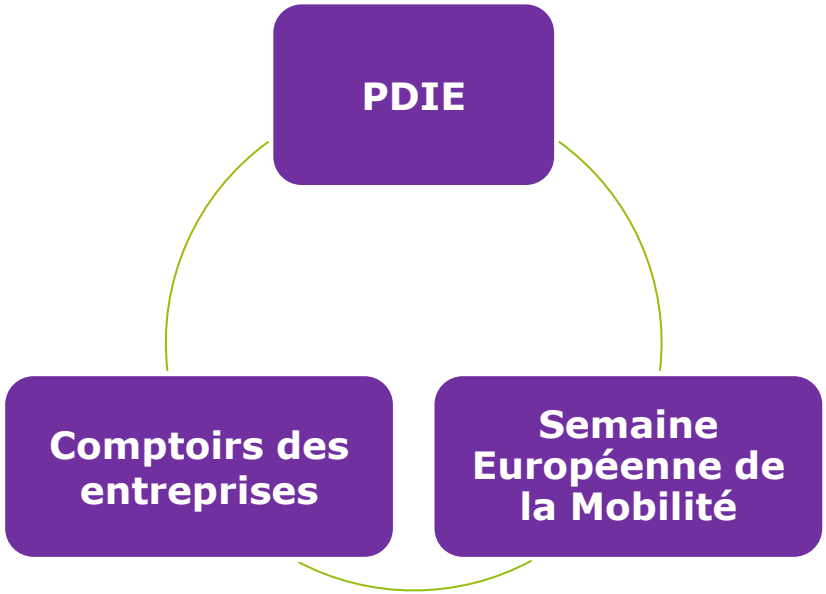

Groupes de réflexion

La thématique INFORMATION/SENSIBILISATION a recueilli 10% des votes

28% des participants ont plébiscité

« Organiser des ateliers de sensibilisation et d'information auprès des salariés pour les accompagner dans le changement »

8ème AXE DE TRAVAIL

INFORMER, SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

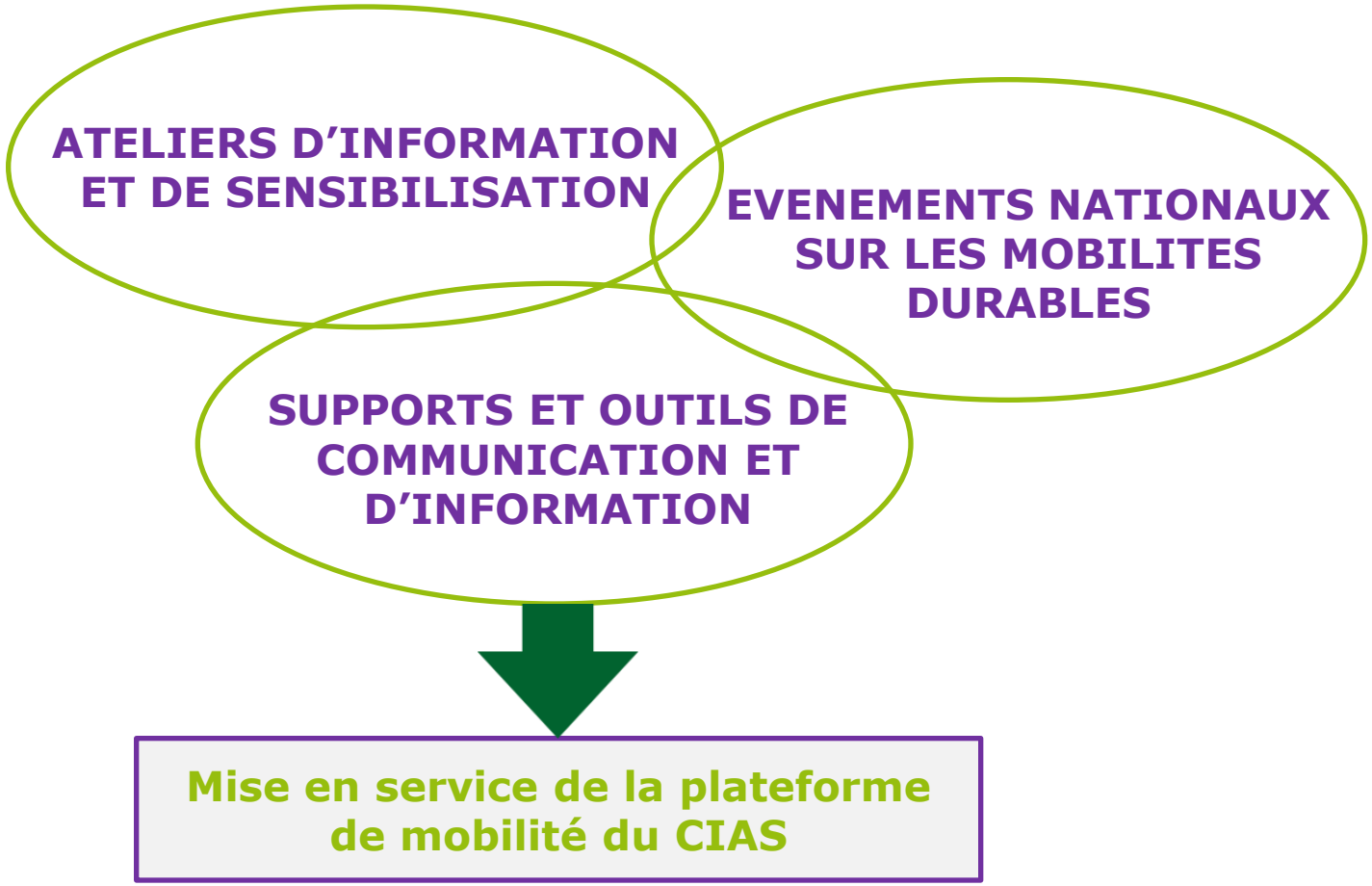

SYNTHESE

IDENTIFICATION DE 8 AXES DE TRAVAIL

1)REDUIRE LE RISQUE ROUTIER

2)DEVELOPPER L'USAGE DU VELO

3)METTRE EN SERVICE UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN ADAPTEE AUX SALARIES

4)FAVORISER LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

5)LIMITER LES DEPLACEMENTS LIES AU DEJEUNER

6)RATIONALISER LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

7)FAIRE EVOLUER LA ZONE INDUSTRIELLE N°1

8)INFORMER, SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

IDENTITE VISUELLE DU PDIE

3 PROPOSITIONS

Proposition n 1

31% des voix

Proposition n 2

6% des voix

Proposition n 3

63% des voix

Vote au cours du Groupe Projet n 4

PDIE de la CdC des PAYS DE L'AIGLE ET DE LA MARCHE

REMARQUES & QUESTIONS DIVERSES

Comité de Pilotage n°3
2 juillet 2013

EMPREINTE

Merci de votre attention.

EMPREINTE

6, Rue Jean Viel
44 000 NANTES
Tél : 07 77 82 95 14
Mail: contact@empreinte-scop.fr

WWW.EMPREINTE-SCOP.FR